

**CONVENTION DE SOUTIEN CONJOINT  
POUR LES «COMPAGNIES A RAYONNEMENT SUPRAREGIONAL ET  
INTERNATIONAL»  
PERIODE 2018-20**

entre

**La Ville de Genève (ci-après la Ville de Genève)**

représentée par

Sami Kanaan,

conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

**La Ville de Meyrin (ci-après la Ville de Meyrin)**

représentée par

Nathalie Leuenberger, Conseillère administrative chargée de la culture

**Le Canton de Genève (ci-après le Canton)**

représenté par

Anne Emery-Torracinta

Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

**Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture (ci-après Pro Helvetia)**

représentée par

Philippe Bischof, Directeur, et

Felizitas Ammann, Responsable Danse

**L'association Alias compagnie (ci-après la Compagnie)**

représentée par

Guilherme Botelho, chorégraphe

Fabien Jakob, Président de l'association

## Préambule

La Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Ville de Genève, la Ville de Meyrin et le Canton de Genève,

considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutien à la création d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces œuvres,

et constatant le succès des projets menés en ce sens depuis la signature des premières conventions de soutien conjoint en 2006,

réitèrent leur attachement au principe des conventions de soutien conjoint au bénéfice de compagnies de théâtre et de danse. L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies et associations qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des quatre instances subventionnantes à l'égard de la compagnie bénéficiaire. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis en parallèle des soutiens accordés par d'autres institutions publiques et privées.

Les compagnies et les associations partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de recherche et d'expérimentation. Les associations et compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire au soutien apporté par les Villes et le Canton. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées à l'étranger.

Vu

- La loi fédérale sur l'encouragement de la culture, du 11 décembre 2009 (LEC, RS 442.1),
- les art. 60 et ss du Code civil suisse (CCS),
- la loi cantonale sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005 (RSG D 1 11),
- la loi cantonale sur la culture, du 16 mai 2013 (RSG C 3 05),
- le règlement de la Ville de Genève régissant l'octroi des subventions municipales, du 4 juin 2014 (LC 21 195),
- les statuts de la compagnie,

Vu

- le projet commun des Villes, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement,

Vu

- que la Compagnie répond aux conditions suivantes:
  - une production régulière de spectacles,
  - une structure d'organisation permanente,
  - l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger,
  - un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville de Genève, la Ville de Meyrin, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie conviennent de ce qui suit :

## **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention règle :

- a) le soutien de la Ville de Genève, de la Ville de Meyrin, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie pour promouvoir son développement artistique et favoriser son rayonnement en Suisse et à l'étranger,
- b) les engagements de la Compagnie pendant la durée de validité de la convention.

## **Article 2 : Engagements des subventionneurs**

### **2.1 Engagement financier de la Ville de Genève**

La Ville de Genève s'engage à verser une subvention annuelle de 130'000.- CHF. Les subventions seront versées sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Conseil municipal et d'événements exceptionnels ou conjoncturels pouvant survenir. Les subventions seront versées en deux tranches : 75% du montant annuel en janvier et 25% en juillet.

### **2.2 Engagement financier de la Ville de Meyrin**

La Ville de Meyrin s'engage à verser en deux fois, en janvier et juin, une subvention annuelle de 45'000.- CHF pour les années 2018 à 2020.

### **2.3 Engagement financier du Canton**

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 130'000.- CHF. Les subventions ne sont accordées qu'à titre conditionnel. Le montant peut être modifié par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement. Les subventions seront versées en deux tranches : 50% du montant annuel en janvier et 50% en juillet.

### **2.4 Engagement financier de Pro Helvetia**

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie à l'étranger par une contribution annuelle de 97'000.- CHF versée à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année. La contribution est une participation aux frais de diffusion et de tournées à l'étranger.

En outre, la Compagnie a la possibilité d'obtenir des moyens supplémentaires de Pro Helvetia :

- pour des tournées dans d'autres régions linguistiques en Suisse,
- pour la traduction et le surtitrage de ses productions lors de tournées à l'étranger ou dans les autres régions linguistiques de Suisse,
- pour des projets propres de la Fondation ou de ses bureaux de liaison.

### **2.5 Bénéficiaire direct**

La Compagnie est le bénéficiaire direct de l'ensemble de ces subventions. Elle s'engage à ne procéder à aucune redistribution en tout ou partie de cette aide financière.

### **2.6 Subventions en nature**

La Ville de Genève, la Ville de Meyrin et le Canton peuvent faire bénéficier la Compagnie de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc. La valeur de tout apport en nature qui serait accordé est indiquée par les collectivités publiques à la Compagnie et doit figurer dans ses comptes.

### **Article 3 : Réserves**

La Ville de Genève, la Ville de Meyrin, le Canton et Pro Helvetia accordent leurs subventions sous réserve que les moyens dont ils disposent chacun pour l'encouragement des compagnies de danse ne subissent pas de réduction pendant la durée du contrat. Toute réduction du budget d'une partie subventionnante peut entraîner une réduction proportionnelle de la contribution que cette partie accorde. Il n'y a pas de garantie solidaire des parties subventionnantes quant au montant total des subventions attribuées à la Compagnie.

### **Article 4 : Engagements de la compagnie**

#### **4.1 Base**

Le projet artistique de la Compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexe 2. Il comprend le plan financier triennal, qui sert de base pour les sommes versées par les subventionneurs et une stratégie de tournées à l'étranger.

#### **4.2 Productions**

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie s'engage à créer au moins deux œuvres originales qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie s'engage également à développer un travail de sensibilisation. Ce travail consiste à faciliter l'accès de tous les publics aux productions de la Compagnie et à faire connaître le monde professionnel du théâtre auprès du public le plus large possible.

#### **4.3 Tournées**

La Compagnie s'engage à se produire à 14 reprises par année dans au moins 7 lieux différents à l'étranger selon les critères de Pro Helvetia. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Pro Helvetia tiendra compte lors de ses évaluations des facteurs supplémentaires tels que la spécificité de l'œuvre, la renommée des lieux d'accueil, la visibilité, le nombre de spectateurs mais aussi de la stratégie de tournée formulée par la Compagnie.

#### **4.4 Autres sources de financement**

La Compagnie s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie s'engage à assurer le financement de la part du budget non couverte par la convention avec les cachets, fonds de coproduction ainsi que les contributions d'autres institutions (fondations, sponsors, prix, etc.).

#### **4.5 Rapport d'activité et comptes**

Le rapport annuel (janvier - décembre) est remis au plus tard

- à la fin du mois de mai 2019 (pour l'année 2018)
- à la fin du mois de février 2020 (pour l'année 2019)
- à la fin du mois de mai 2021 (pour l'année 2020)

aux villes, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants:

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée,
- tableau de bord,
- formulaire de tournées,
- principales évolutions et modifications,

- comptes annuels présentés en conformité avec la directive transversale du Canton,
- dossier de presse et, si possible, captation des dernières créations.

#### **4.6 Excédent et déficit**

Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat annuel établi conformément à l'article 4.5 est réparti entre les villes, le Canton et Pro Helvetia selon la clé figurant au présent article.

Une créance reflétant la part restituable aux collectivités publiques est constituée dans les fonds étrangers de la compagnie. Elle s'intitule «Part du résultat à restituer à l'échéance de la convention». La part conservée par la compagnie est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé «Part du résultat à conserver» figurant dans ses fonds propres.

Pendant la durée de la convention, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant au présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

La compagnie conserve 57% de son résultat annuel. Le solde est réparti entre les Villes, le Canton et Pro Helvetia au prorata de leur financement.

A l'échéance de la convention, le bénéficiaire conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux villes, au Canton et à Pro Helvetia.

A l'échéance de la convention, la Compagnie assume ses éventuelles pertes reportées.

#### **4.7 Révision**

Les villes, le Canton et Pro Helvetia procèdent à leur propre contrôle des états financiers de la Compagnie et se réservent le droit de le déléguer au besoin à un organisme externe. Le résultat admis sera celui déterminé par ce contrôle.

#### **4.8 Echanges d'informations**

Au mois de novembre de chaque année, la Compagnie remet son programme pour l'année à venir (de janvier à décembre) aux villes, au Canton et à Pro Helvetia.

Le programme contient les éléments suivants:

- objectifs de développement artistique,
- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités),
- budget d'exploitation et budget de tournées ainsi que plan de financement.

Chaque partie s'engage à communiquer aux trois autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention. En conséquence, en cas d'incapacité pour la compagnie de fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

La division danse de Pro Helvetia est l'interlocutrice de la Compagnie pour d'éventuelles questions liées à la présente convention.

Les partenaires de la convention s'efforceront de se rencontrer tous ensemble une fois par année pour un échange d'informations.

#### **4.9 Promotion des activités**

La Compagnie s'engage à faire figurer de manière visible sur tous les documents promotionnels produits par elle et/ou les organisateurs concernés par ses activités la mention «Subventionné par la Ville de Genève, la Ville de Meyrin et le Canton de Genève et

soutenu par Pro Helvetia, Fondation suisse pour la culture ». Les logos et armoiries des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

Dans le cadre de leurs actions de communication, les villes, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie.

#### **4.10 Annonces de représentations à l'étranger**

La Compagnie s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (adresses voir annexe 1).

#### **Article 5 : Evaluation**

Début 2020, dernière année de validité de la convention, les villes, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie procéderont ensemble à une évaluation des exercices 2018 à 2019 ainsi que des éléments connus de 2020. Les parties se baseront sur le formulaire d'évaluation (annexe 5) qui devra être rempli jusqu'à la fin du mois de février 2020 au plus tard. Ce formulaire servira également de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention :

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires,
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie (objectifs artistiques, objectifs de production et de tournées et travail de sensibilisation),
- le respect du plan financier triennal,
- l'adéquation entre les moyens financiers octroyés et l'activité de la Compagnie.

Elle tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux international, fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

#### **Article 6 : Durée et renouvellement**

La convention est conclue pour une durée de trois ans, soit du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

La séance d'évaluation commune entre les subventionneurs et la Compagnie sera organisée avant la fin du mois de mars 2020.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période. En mars 2020, la Ville et le canton lanceront un appel à projets pour la période 2021-2023, auquel les compagnies conventionnées pourront participer. A l'issue de l'examen des candidatures par un jury ad hoc, la Ville et le canton présenteront les dossiers retenus à Pro Helvetia, à qui appartient la décision finale d'octroyer une convention de soutien conjoint.

La décision définitive portant sur la conclusion d'une éventuelle nouvelle convention sera prise avant fin juin 2020 par Pro Helvetia. Le renouvellement éventuel d'une convention se décide à l'unanimité.

### **Article 7 : Résiliation du contrat**

La convention peut être dénoncée sur demande d'une des partenaires à compter du moment où les conditions requises ne sont plus réunies, moyennant avis préalable, conformément aux bases légales relatives à l'octroi des subventions. Dans ce cas, la restitution des subventions peut être exigée pro rata temporis.

La convention peut être dénoncée si la Compagnie déplace son siège social dans une autre commune.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie procède à sa dissolution ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

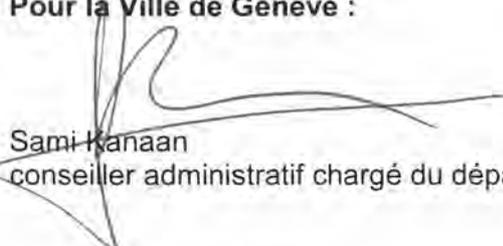
Les parties subventionnantes ont le droit, moyennant avis préalable, d'adapter de la manière nécessaire la convention de soutien conjoint ou de la résilier avant terme. La même chose vaut si la rencontre annuelle des partenaires montre que les bases du contrat ne peuvent être respectées; dans ce cas, les parties cherchent une solution à l'amiable.

### **Article 8 : Entrée en vigueur**

La présente convention entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 par signature des parties.

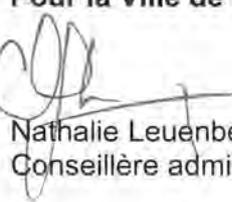
Fait à Zurich, le 19.12.2017 en cinq exemplaires originaux.

**Pour la Ville de Genève :**



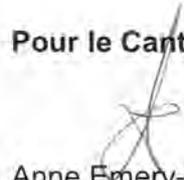
Sami Kanaan  
conseiller administratif chargé du département de la culture et du sport

**Pour la Ville de Meyrin :**



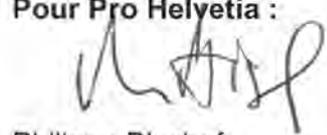
Nathalie Leuenberger  
Conseillère administrative chargée de la culture

**Pour le Canton de Genève :**



Anne Emery-Torracinta  
Conseillère d'Etat chargée du département de l'instruction publique, de la culture et du sport

**Pour Pro Helvetia :**

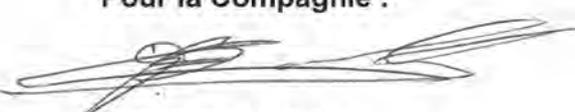


Philippe Bischof  
Directeur



Felizitas Ammann  
Responsable Danse

**Pour la Compagnie :**



Guilherme Botelho  
Directeur et Chorégraphe



Fabien Jakob  
Président de l'association

## **Annexe 1 :**

### **Adresses, contacts et coordonnées bancaires/postales:**

Adresses de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :

<http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html>

Adresses pour les logos :

- [www.ville-geneve.ch](http://www.ville-geneve.ch)
- [www.ge.ch/culture](http://www.ge.ch/culture)
- [www.prohelvetia.ch/downloads](http://www.prohelvetia.ch/downloads)

### **Pour la Ville de Genève :**

André Waldis

Conseiller culturel

Département de la culture et du sport

Case postale 6178- 1211 Genève 6

[andre.waldis@ville-ge.ch](mailto:andre.waldis@ville-ge.ch)

Tél. : 022 418 65 21

### **Pour la Ville de Meyrin :**

Axel Roduit (dès le 1<sup>er</sup> mars 2017)

[axel.roudit@meyrin.ch](mailto:axel.roudit@meyrin.ch)

Tél. : 022 989 16 59

### **Pour le Canton de Genève :**

Thylane Pfister

Conseillère culturelle

Office cantonal de la culture et du sport

Chemin de Conches 4 – 1231 Conches

[thylane.pfister@etat.ge.ch](mailto:thylane.pfister@etat.ge.ch)

Tél. 022 546 66 82

### **Pour Pro Helvetia :**

Pro Helvetia

Felizitas Ammann

Responsable Danse

Hirschengraben 22 - 8024 Zurich

[fammann@prohelvetia.ch](mailto:fammann@prohelvetia.ch)

Tél. : 044 267 71 63

### **Pour la Compagnie :**

Guilherme Botelho

chorégraphe

22 rue Cardinal Journet - 1217 Meyrin

022 731 23 61

[info@alias-cie.com](mailto:info@alias-cie.com)

### **Compte :**

Les versements sont effectués sur le compte suivant:

Postfinance : 12-11967-9

**Annexe 2:**

Projet artistique, stratégie de tournées et plan financier 2018-20

**Annexe 3:**

Statuts de la compagnie

**Annexe 4:**

Tableau de bord

**Annexe 5 :**

Formulaires de tournée

**Annexe 6 :**

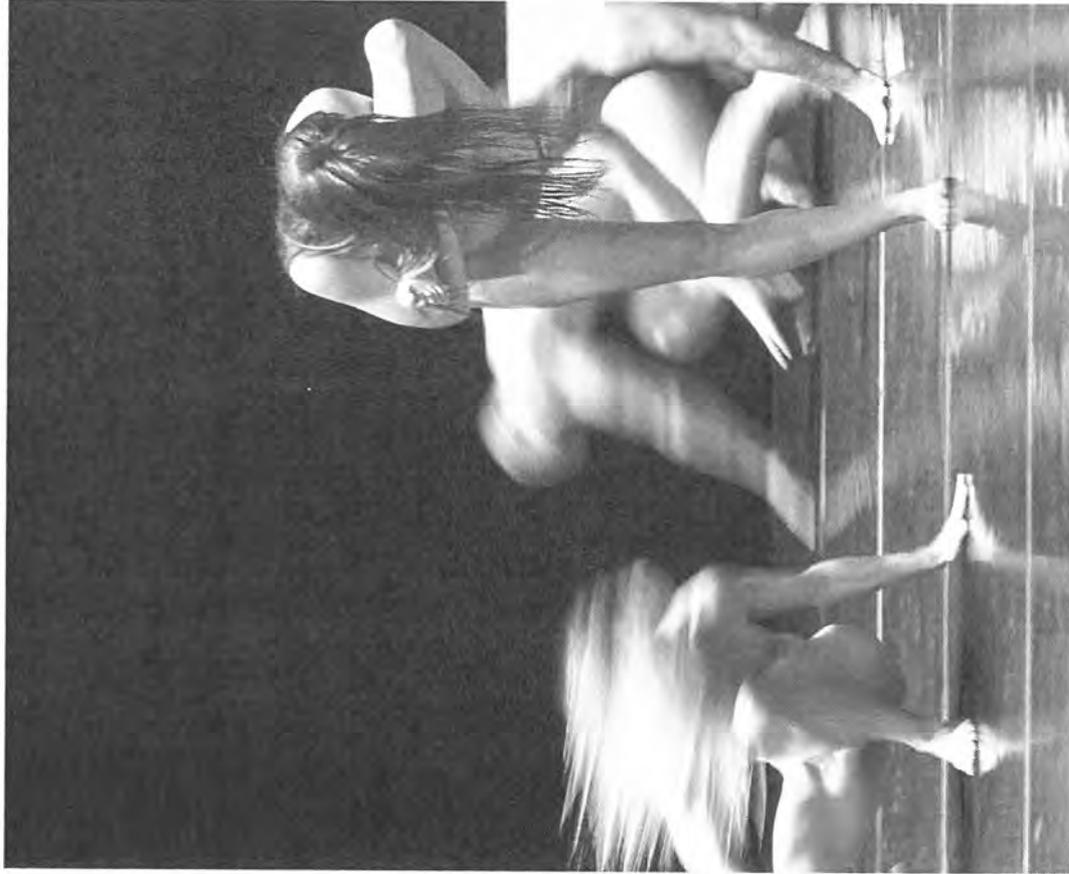
Formulaire pour l'évaluation conjointe 2018-20



**ALIAS | GUILHERME BOTELHO**

**Convention de soutien conjoint  
pour les compagnies à  
rayonnement supra régional et  
international  
Période 2018 - 2020**

"Antes" Grégory Batardon



# À

Madame, Monsieur,

Implantée sur le canton de Genève depuis 1994, la compagnie Alias souhaite poursuivre ses activités en danse contemporaine sur la période 2018-2020.

Le travail de création et de recherche demeure l'axe principal de notre développement artistique. La diffusion de chaque nouvelle création et de plusieurs pièces du répertoire est aussi un pan majeur de l'activité de la compagnie.

Parallèlement, le travail de médiation, qui rencontre un succès important auprès des écoles et des jeunes générations, est un pôle d'activités non négligeable d'Alias. Savoir transmettre au plus grand nombre l'essence de la danse contemporaine est un enjeu important aux cotés des créations et de la diffusion.

La pérennisation de celles-ci ne pourrait être sans l'expérience d'une unité de production composée de compétences administratives, logistiques, techniques, artistiques et pédagogiques. En souhaitant maintenir le niveau de qualité des prestations et le volume d'activité de la compagnie, la structure aurait besoin d'être maintenue à minima dans son format actuel.

Dans l'espoir d'une reconduite de la Convention de soutien conjoint et en vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce dossier, je vous prie, Madame, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Guilherme Botelho, directeur et chorégraphe

"Sideways Rain" Vojta Bratnický

# Sommaire

## 1. Récapitulatif des activités 2015 - 2017

1.1 Trois ans en chiffres	7
1.2 Créations, Tournées, Médiations	8
1.3 Comptes vérifiés 2015 - 2016	11

## 2. Projets 2018 - 2020

2.1 Créations 2018 - 2020	19
2.2 Stratégie de diffusion	32
2.3 Médiations	34
2.4 Développement de la compagnie	40
Budgets prévisionnels 2018 - 2020	
Budgets détaillés 2018 - 2019 - 2020	

## 3. Annexes

Curricula Vitae	47
Prix et distinctions	55
Statuts de l'association	56



# 1. Récapitulatif 2015 - 2017

## 1.1 Trois ans en chiffres

### 1.2 Créations, Tournées, Médiations

### 1.3 Comptes vérifiés 2015 - 2016

"Il y a plus de courage que de talent dans la plupart des réussites."

## 1.1 Trois ans en chiffres

La période de convention 2015-2017 a été une période créative et riche en expériences et en échanges. La compagnie Alias a partagé sa créativité et son savoir-faire avec des professionnels nationaux et internationaux, ainsi qu'avec un public enthousiaste.

<b>3</b>	<b>Années</b>
<b>2</b>	<b>Créations</b>
<b>34</b>	<b>Danseurs</b>
<b>6</b>	<b>Spectacles en tournées</b> <small>(Islands, Antes, Jetil'nousvousils, Sideways Rain, Le Poids des Éponges, Création 2017)</small>
<b>3</b>	<b>Projets de partenariat</b>
<b>11</b>	<b>Pays</b>
<b>27</b>	<b>Villes</b>
<b>58</b>	<b>Représentations</b>
<b>6'721</b>	<b>Spectateurs</b> <small>(entre 2015 et 2016)</small>

"Créer, c'est vivre deux fois." Albert Camus

## 1.2 Création, Tournées, Médiations

### Créations

Deux nouvelles créations marquent l'activité de la compagnie entre 2015 et 2017 :

La pièce **Islands**, créée en coproduction avec le Théâtre Forum Meyrin et la Bâtie, a été présentée au Théâtre Forum Meyrin lors de la 40<sup>ème</sup> édition du festival genévais en Septembre 2016. La pièce *Islands* et sa réflexion chorégraphique sur la ligne, dont les variations semblent pouvoir se décliner à l'infini, a rencontré un grand succès auprès du public et des médias.

Avec sa création en cours **Contre-Monde** (titre de travail) qui sera présentée en première en octobre 2017 au Théâtre Forum Meyrin, la compagnie Alias pose un questionnement sur des mondes invisibles ou irrationnels, et pousse à explorer de nouveaux horizons dramaturgiques. À travers cette nouvelle création, nous nous trouvons face à la question de ce qui fait de l'Homme un « constructeur de mondes » par-delà sa dimension cosmique.

### Tournées 2015, 2016, 2017

Après une année 2015 en creux, la compagnie retrouve dès 2016 un volume de tournées soutenu surtout à l'international. (19 représentations, 11 villes en dehors de la Suisse), 23 représentations en 2016 et 31 en 2017.

Cette période a été marquée par une nouvelle approche des tournées internationales. La tournée au Moyen-Orient en 2016 a donné naissance à un **\*projet de partenariat** inédit : La production *Sideways Rain* a été élaborée et présentée en collaboration entre les danseurs de la compagnie et des danseurs du Maghreb, Maroc et de la Perse. Cette tournée a permis de créer une rencontre entre professionnels de différentes régions du monde arabe et persan et de développer un échange artistique et humain marquant. Le projet a relevé un défi et la richesse de l'expérience a été appréciée par tous les participants.

Deux projets semblables ont été mis en place en Pologne (2016) et en Amérique du Sud (2017).

### Médiations

Quatre projets de médiation ont été proposés durant les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 :

Au **Cycle de Cayla en 2014-2015** et au **Cycle de la Gradelle en 2015-2016**, les projets ont offert à toutes les classes intéressées des répétitions ouvertes, des ateliers-mouvement et des séances d'orientation professionnelle. Un quatrième volet - échouffement avec les élèves - a été ajouté à la demande du Cycle de La Gradelle.

En 2015, Alias a réitéré son projet "Danse à l'École" auprès des élèves de primaire de l'**École Meyrin Village**, clos par une représentation au Théâtre Forum Meyrin le 9 Mars 2015.

Au **Collège de Saussure, tout au long de l'année scolaire 2016-2017**, la compagnie propose aux 1000 élèves, ainsi qu'aux 150 membres du personnel enseignant et de l'établissement, ateliers, workshops, conférences, projections de films et animations. La résidence et ses projets ont été conçus en étroite collaboration avec le corps enseignant et la direction du Collège.

Ce projet ambitieux se terminera en Juin 2017 à l'occasion de la cérémonie de remise des maturités avec une pièce de danse contemporaine préparée par Alias et interprétée par 180 élèves et 10 professeurs du Collège.

### Liste des tournées 2015 - 2017

Dates	Lieu	Théâtre / Festival	Spectacle	Nb
29-30.15	Utrecht (Ni)	Spring Festival	Antes	2
23.09.15	Skopje (Mk)	MOT Festival	Antes	1
27.01.16	Heidelberg (De)	Tanzbiennale	Antes	1
19-20.04.16	Beyrouth (Lb)	BIPOD Festival	Sideways Rain	2
22.04.16	Amman (Jo)	Royal cultural center	Sideways Rain	1
26.04.16	Ramallah (Ps)	Ramallah cultural palace	Sideways Rain	1
27.04.16	Jerusalem (Il)	Palestinian national theatre	Sideways Rain	1
17-18.06.16	Hannovre (De)	Tanz Kongress	Antes	2
15.07.16	Dusseldorf (De)	Asphalt Festival	Antes	1
03-05.09.16	Meyrin/Genève (Ch)	TFM / Festival La Batie	Islands	3
07.09.16	Manthey (Ch)	Théâtre du Crochetan	Islands	1
30.09-01.10.16	Varsovie (Pl)	Body Mind Festival C/U	Sideways Rain	2
14.10.16	Kielce (Pl)	Kielecki Teatr Tanca	Sideways Rain	1
03-10.11.16	Paris (Fr)	Théâtre Sylvia Monfort	Sideways Rain	6
18.11.16	Karlsruhe (De)	20 Jahre Tanzfestival	Islands	1
12-15.04.17	Beyrouth (Lb)	BIPOD Festival	Le Poids des Éponges	4
13-14.05.17	Cracovie (Pl)	Kraki Festival	Antes	2
07.11.06.17	Buenos Aires (Ar)	UNSAM Université de San Martin	Antes	3
14.06.17	Buenos Aires (Ar)	UNSAM Université de San Martin	Jetuilinousvouis	1
21-25.06.17	Argentine tour (Ar)	UNSAM Université de San Martin	Sideways Rain	3
30.06-01.07.17	Sao Paulo (Br)	UNSAM mUniversité de San Martin	Sideways Rain	2
14.07.17	Dusseldorf (De)	Asphalt Festival	Islands	1
19-22.07.17	Paris (Fr)	Festival Quartier d'été	Sideways Rain	4
19-15.10.17	Meyrin/Genève (Ch)	Théâtre Forum Meyrin	Contre-Monde	6
17.10.17	Manthey (Ch)	Théâtre du Crochetan	Contre-Monde	1
15-20.11.17	Pologne tour (Pl)	Fundacja Clato/Umysl	Sideways Rain	3
02.12.17	Divonne-les-Bains (Fr)	L'Esplanade du Lac	Islands	1

"Pour gagner de l'argent, il faut un dan, mais pour le débenser, il faut une culture."  
Alberto Moravia

## 1.3 Comptes vérifiés 2015-2016

### Bilan comparé

#### Compte de pertes et de profits

#### Annexe au compte annuel 2015 - 2016

#### Répartition du résultat triennal 2015 - 2016 - 2017

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE

COMPTES DE PERTES ET DE PROFITS  
POUR L'EXERCICE ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE

BILAN COMPARÉ AU 31 DÉCEMBRE 2016

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
<b>PRODUITS</b>		
Produits propres		
Vente de spectacles	107'078.73	62'685.55
<b>Total des produits propres</b>	<b>107'078.73</b>	<b>62'685.55</b>
Subventions - convention conjointe		
Etat de Genève	158'400.00	123'101.00
Ville de Genève	160'000.00	160'000.00
Commune de Meyrin	45'000.00	45'000.00
Pro-Helvétia	70'000.00	100'000.00
<b>Total subventions</b>	<b>433'400.00</b>	<b>428'101.00</b>
<b>Donations et autres subventions</b>	<b>87'805.96</b>	<b>77'194.04</b>
Autres fondations	28'000.00	0.00
Hans Wilsdorf	10'580.00	0.00
Aides aux méditations	126'385.96	77'194.04
<b>Total dons et autres subventions</b>	<b>126'385.96</b>	<b>77'194.04</b>
<b>Autres produits</b>	<b>0.00</b>	<b>400.00</b>
Produits des projets pédagogiques	1'672.00	0.00
Produits de prestations et de mandats	350.00	0.00
Cours de formation	1'139.15	12'000.00
Produits divers	1'636.86	584.90
Produits financiers	4'796.01	12'884.90
<b>Total d'autres produits</b>	<b>671'662.70</b>	<b>580'965.49</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>671'662.70</b>	<b>580'965.49</b>

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>DISPONIBLE ET REALISABLE</b>		
Caisse	323.61	164.45
Postfinance 12-11967.9	101'035.66	206'952.60
Postfinance 92-263754-9	17'129.20	17'115.65
Débiteurs	43'367.35	26'485.17
Produits à recevoir	0.00	330.00
Charges payées d'avance	7'813.60	10'731.57
<b>Total disponible et réalisable</b>	<b>169'669.42</b>	<b>251'779.44</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>		
Garantie de loyer	0.00	12'423.15
Garantie carnet ATA	2'700.00	0.00
Matériel bureau & informatique	4'339.15	8'359.20
<b>Total immobilisations</b>	<b>7'039.15</b>	<b>20'782.35</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>176'708.57</b>	<b>282'561.79</b>

	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>FONDS ETRANGERS</b>		
Créanciers-passifs transitoires	7'730.04	12'349.72
Créanciers charges sociales	15'364.82	12'575.55
Produits reçus d'avance	20'320.00	67'805.96
Subventions 2012-2014 à restituer	0.00	36'899.00
Subventions non décaissées à restituer	14'260.00	0.00
Provisions	51'000.00	0.00
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>108'674.86</b>	<b>129'630.23</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Capital de l'organisation	110'990.40	110'990.40
Subventions non décaissées à conserver	27'681.16	0.00
Résultat de l'exercice, Perte	-70'637.85	41'941.16
<b>Total fonds propres</b>	<b>68'033.71</b>	<b>152'931.56</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>176'708.57</b>	<b>282'561.79</b>

Note 1

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE  
 COMPTE DE PERTES ET DE PROFITS  
 POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<b>Total des produits reportés</b>	<b>671'662.70</b>	<b>580'965.49</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges	544'398.36	416'382.10
Frais de fonctionnement	125'267.79	99'613.31
Frais de créations & tournées	68'614.35	16'909.82
<b>Amortissements</b>		
Matériel bureau & informatique	4'020.05	6'119.10
<b>Total des charges</b>	<b>742'300.55</b>	<b>539'024.33</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE, PERTE</b>	<b>-70'637.85</b>	<b>41'941.16</b>

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE  
 COMPTE DE PERTES ET DE PROFITS  
 POUR L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

	31.12.2016	31.12.2015
	CHF	CHF
<b>Note 2 - Détail salaires et charges</b>		
Salaires	471'594.15	366'304.75
Charges sociales	65'557.80	48'751.30
Déplacements & défraitements du personnel	1'945.30	1'007.65
Charges des liers/temporaires	5'301.11	318.40
<b>Total salaires et charges</b>	<b>544'398.36</b>	<b>416'382.10</b>
<b>Note 3 - Détail frais généraux de fonctionnement</b>		
Loyer, chauffage, électricité	6'000.00	6'000.00
Autres frais de locaux	557.09	853.48
Entretien & achats matériel technique	0.00	654.80
Entretien véhicules	0.00	2'356.54
Fournitures de bureau	722.46	1'914.97
Fournitures informatiques	5'538.90	1'181.08
Frais de ports	469.90	366.80
Honoraires	21'735.00	24'159.25
Honoraires pour prestations administratives	26'384.12	0.00
Téléphones, fax	2'502.45	6'702.30
Assurances et taxes	3'930.90	4'226.20
Publicités, vidéos, site internet	1'074.89	1'049.63
Autres charges d'exploitations	195.00	176.98
Frais de représentation	55'770.72	39'458.06
Intérêts et frais postaux	386.36	513.22
<b>Total frais généraux de fonctionnement</b>	<b>125'267.79</b>	<b>99'613.31</b>
<b>Note 4 - Frais de création &amp; tournées</b>		
Frais de recherches pour projets	290.00	0.00
Transport des décors	4'928.81	348.00
Droits d'auteurs	0.00	2'881.85
Costumes & accessoires	5'287.19	5'091.89
Décors	16'617.88	242.45
Musique et lumière	20'885.12	2'185.00
Location achat matériel technique	6'256.06	1'575.49
Publicité - promotion	14'169.29	7'858.85
Vidéo - photos	0.00	532.63
Documentations	0.00	1'035.00
Recherche choréographique	0.00	-7'194.28
Frais divers	200.00	2'342.94
<b>Total des frais de créations &amp; tournées</b>	<b>68'614.35</b>	<b>16'909.82</b>

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

	2016 CHF	2015 CHF
--	-------------	-------------

**Description de l'activité**

L'association a pour but de produire et de promouvoir par tous les moyens qui lui sembleront judicieux les productions et les créations artistiques de Alias compagnie et de son chorégraphe Guillaume Bolelho.

Une nouvelle convention de soutien conjoint pour les "compagnies à rayonnement suprarégional et international" pour la période 2015 à 2017 a été établie, le 15 mai 2015 entre :  
La république et canton de Genève, Ville de Genève, la Commune de Meyrin, la Fondation Pro Helvetia et l'association Compagnie Alias.

**Préparation des états financiers**

Les comptes annuels sont présentés selon le nouveau droit comptable suisse

**Les règles d'activation**

Les amortissements ont été effectués sur les valeurs comptables selon la durée de vie économique des actifs immobilisés. Les pourcentages sont les suivants :

Matériel Informatique 33 %

**Déclaration attestant la moyenne annuelle des emplois**

Le nombre d'emploi à temps plein en moyenne annuel durant l'exercice est de plus de 10 collaborateurs

**Dette envers l'institution de prévoyance professionnelle**

Dettes envers des institutions de prévoyance 14'306 12'064

Il n'existe pas d'autres indications à relever en vertu de l'article 959c CO

ASSOCIATION ALIAS COMPAGNIE

REPARTITION DU RESULTAT TRIENNAL  
2015 - 2016 - 2017

DESIGNATION	%	31.12.2015 CHF	31.12.2016 CHF
<b>Résultat de l'exercice</b>		41'941.16	70'637.85
Subvention à conserver	66%	27'681.16	-46'621.00
Subvention à restituer à l'échéance de la convention	34%	14'260.00	-24'016.85
<b>Répartition du résultat de l'exercice</b>		41'941.16	70'637.85
<b>Evolution des comptes au 31 décembre</b>			
<b>Capital propre au 1er janvier</b>		110'990.40	138'671.56
Subvention à conserver	66%	27'681.16	-46'621.00
<b>Capital propre au 31 décembre</b>		138'671.56	92'050.55
Subvention à restituer à l'échéance de la convention	34%	14'260.00	-24'016.85
<b>Solde à reporter à nouveau</b>		14'260.00	-9'756.84

## 2. Projets 2018 - 2020

### 2.1 Créations 2018 - 2020

### 2.2 Stratégie de diffusion

### 2.3 Médiations

### 2.4 Développement de la compagnie

### 2.5 Budgets prévisionnels

"On ne peut supposer une création n'ayant l'amour à l'origine." Jean Genet

### 2.1 Créations 2018 - 2020

La compagnie Alias souhaite poursuivre son activité au rythme d'une création par an.

Si les trois créations à venir présentent des caractères et des formats différents, elles ont toutes trait à la verticalité, aux mouvements descendants et ascendants ainsi qu'à l'effondrement et au redressement. Toutefois, les trois pièces sont construites autour de structures dramaturgique, chorégraphique et scénographique propres.

Les premières de chaque création sont présentées au Théâtre Forum Meyrin et au Théâtre du Crochetan à Monthey, théâtres associés, avant de partir en tournées internationales.

"Saut dans le vide" Yves Klein



# « Tomber sept fois, se relever huit. »

Proverbe japonais

## Création 2018

Chorégraphie sur la chute pour 6 à 8 interprètes

Pour cette pièce, j'aimerais réaliser un travail graphique sur l'équilibre ou, plus précisément, la perte de l'équilibre avant le retour à cet équilibre. Ce qui m'intéresse, c'est le passage entre ce qui est axé autour du squelette humain et la masse qui s'effondre, qui perd son axe.

Ce spectacle prendrait la forme d'un jeu de répétitions, à la fois hypnotique et absent. Parce que toute répétition est un cycle, comme celui du sommeil, s'allonger, dormir, s'éveiller, se lever... Je pense que cela peut nous amener à réfléchir sur ce qu'est être un *homo erectus* et, par conséquent, sur la condition humaine. Sans entrer dans un rapport trop analytique, il y aura une lecture métaphysique, spirituelle, psychologique et sociale de la question: « Ou'est-ce que tomber? ». Est-ce mourir, succomber, lâcher-prise, etc.? Ne dit-on pas aussi tomber amoureux? Ou, comme au Québec, « tomber en amour ». L'excitation des sens, n'est-elle pas aussi l'une des manières de se relever après la chute?

Mais tomber est surtout communément associé à une perte de contrôle ou une perte de conscience. Le plus souvent on en ressort fragilisé: glisser, s'effondrer, s'érouler... Cependant, la chute peut aussi avoir une dynamique positive, relever d'un acte volontaire et conscient: se jeter, plonger, sauter, etc. Quand bien même la chute est perçue comme un événement « isolé », on peut aussi considérer le déroulement de la vie comme une suite de chutes et de rebondissement.

Chuter, puis se relever, ce déroulement familier, ce processus qui se répète à des intervalles plus ou moins éloignés, sera condensés dans la pièce. Vue comme une accélération de ces cycles de mouvements, la répétition permet une distorsion chronologique de la réalité, à la manière d'un film en avance rapide. Comme, par exemple, dans les documentaires où l'on voit une fleur éclore, alors qu'il faut des heures pour filmer ce qui paraît ne durer qu'un instant.

L'un de mes objectifs est de dramatiser la chute. Pour ce faire, l'extrait de l'émotion et de l'aspect dramatique qu'elle représente, est essentiel. Cela peut donner naissance à une dramaturgie nouvelle.

Dans un premier temps, je souhaite rechercher les possibilités chorégraphiques de la chute: Ou'elle semble naturelle ou accidentelle, consciente ou volontaire dans l'abandon, ou encore dans le lâcher-prise, le soulagement, différentes formes de chutes en découleront. S'en suivra un travail sur la vitesse ou la dynamique de la chute.

L'univers sonore et musical sera composé du silence entrecoupé et mis en perspective par le bruit des corps.



« (...) si on veut **garder  
le temps**, on peut  
passer sa vie  
**à ranger, à archiver**  
**la vie.** »

Marguerite Duras



## Création 2019

Chorégraphie pour 8 à 10 interprètes

Une pluie d'objets tombant du ciel crée une accumulation de choses inertes et éparées sur la scène. Ce sont des objets de consommation courante (vêtements, livres, vaisselle, etc.), ou encore des objets non identifiés avec des motifs surréalistes (plumés évoquant des oiseaux, ampoules électriques éclairées, petits sachets dont le contenu poudreux se répand au sol). Au milieu de ce déluge se trouvent des danseurs et un groupe de musiciens, dont une femme nue, ou plutôt dans le dénuement le plus absolu, qui joue du violoncelle. Dès les premières notes de son instrument la pluie d'objets cesse et les bruits de ces objets tombant au sol font place au son du violoncelle. C'est comme si le seul objet que cette femme possédée avait le pouvoir de suspendre le cours des « choses ».

Avec cette pièce, je cherche à interroger notre regard sur le monde matériel, je souhaite parler de notre rapport à l'objet et, par extension, de notre rapport au matériel, dans le sens matérialiste du terme. L'enjeu de porter un regard plus poétique que social, plus onirique qu'analytique prédomine. Cependant, il est important de relever qu'un regard poétique n'est pas pour autant dénué de sens critique.

Etant Brésilien, j'ai grandi dans une relation au matériel très différente de celle des pays d'Europe occidentale. Dans certaines tribus d'Amazonie, par exemple, c'est la nature qui apporte la nourriture et les éléments pour se construire un habitat. Par conséquent, la notion de propriété y est quasiment inexistante. Aussi, pour être en accord avec ma démarche, j'aurais aimé situer mes recherches à l'étranger, dans un pays émergent, et d'y travailler avec des interprètes locaux, ainsi qu'avec des danseurs de la compagnie.

Peut-être à Cuba, parce que c'est un lieu où les maisons tombent en ruines et pourtant il y a une beauté qui demeure dans ce pays. De même que les gens ont un rapport à l'argent et au matériel qui est dicté par la nécessité absolue, proche de la survie.

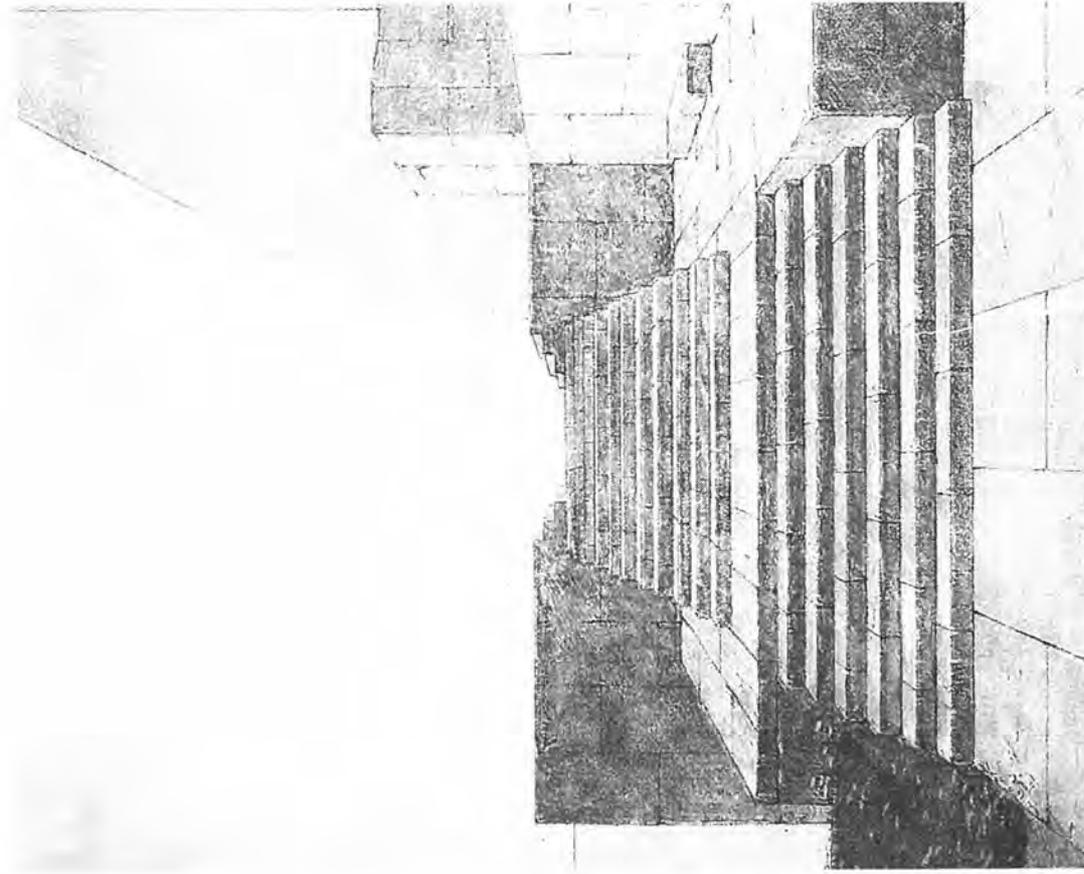
Une partie des interprètes seront musiciens, pour souligner l'importance de celle-ci pour la lecture et la compréhension de la pièce. Car jouer d'un instrument peut-être vécu comme le rapport le plus poétique que l'homme puisse entretenir avec un objet. Un instrument de musique est une partie de soi, une prolongation de son

propre corps, un prolongement de sa personne. C'est pourquoi cette pièce, bien que chorégraphiée, prendra probablement l'apparence d'un concert.

Cette incessante chute d'objets suggère la notion du haut et du bas. S'agit-il de la providence ou du destin ? Est-ce que ces objets tombent par hasard ou par accident ? Sont-ils des objets de désir, de convoitise, ou au contraire des objets dont nous n'avons que faire ? Est-ce l'effondrement d'une maison ? Certains objets pourraient tomber en rythme comme pour ponctuer la musique...

Enfin, quoi qu'il en soit, ils nous tombent dessus.

Étude de scénographie, Adolphe Appia



**« Le mouvement  
n'est pas, en soi,  
un élément: le  
mouvement, la  
mobilité, est un  
état, une façon  
d'être. »**

Adolphe Appia

## Création 2020

**Projet de partenariat - création \***  
Chorégraphie pour 20 interprètes

Dans ses créations récentes, Alias a porté un intérêt particulier à la masse humaine en mouvement, son esthétique et sa potentialité chorégraphique et dramaturgique. Sa force, son universalité et surtout sa capacité de dévoiler l'individu formait l'atout principale de la recherche. Transformer la masse humaine et sa représentation et tant qu'il n'y a pas de recherche, transformer la masse humaine et sa représentation nature, faire oublier ses contradictions, tensions et dangers, pour ensuite les faire réapparaître avec force.

Pour cette création, la scénographie se projette et se dessine comme un lieu de passage, de transition, une trajectoire vers un quelque chose incertain et indiscernable. Un grand escalier faisant face au public occupe toute la scène. Un essaim de 20 interprètes se répond sur ces gradins. Ils montent et disparaissent dans les hauteurs, se précipitent vers les profondeurs souterraines. Le chemin se dessine, sans début ni fin, juste une direction, le « vers ». Dans un effort de montée ou dans l'abandon à la gravité, les êtres sont aspirés vers les cimes et vers les tréfonds, à la recherche instinctive d'un salut possible.

Dans une assiduité hypnotisante, ils tombent comme la pluie, longtemps, sans fin. Longtemps ils descendent, coulent, glissent, roulent. Les formes et les vitesses changent insensiblement. Puis la chute profonde est contrée par un ascendant. Peu à peu, le sens change. Comme la fumée qui monte, la ruée vers les hauteurs est entamée. Une ascendance insistante s'installe, tel des fourmis sur un mur, l'effort pour s'élever n'est pas mesuré.

L'ensemble évolue comme une masse, une coulée de lave, une chute d'eau de laquelle quelques exceptions ressortent. La multitude dévoile le singulier. Celui qui avance à contre-courant nous interpelle, son geste devient expression d'émancipation. Un autre s'immobilise sur sa route, notre regard se fixe et aperçoit l'individu dans une masse régie par des forces qui dépassent le libre-arbitre individuel.

Comme les tortues qui retournent à la plage de leur naissance, le défilement des êtres à cette force et cette abstinence; ils n'ont pas le choix, ils sont poussés vers l'avant, sans en questionner le sens. Ils marchent vers quelque chose d'essentiel, de vital.

**\* Projet de partenariat - création**  
**Pour ce projet d'envergure, Alias s'associera avec une structure ou une institution extérieure, afin de réunir les moyens nécessaires à cette création.**

"On ne peut comprendre la vie qu'en regardant en arrière; on ne peut la vivre qu'en regardant en avant." Sören Kierkegaard

## 2.2 Stratégie de diffusion

**Les objectifs de diffusion pour la période 2018 - 2020 seront la diffusion au niveau national et international des nouvelles créations et de certaines pièces du répertoire.**

**La compagnie proposera une vingtaine de représentations par an, dont une quinzaine à l'étranger.**

**Alias cherchera également à développer des tournées en partenariat avec des compagnies et des structures établies dans la ville ou le pays d'accueil.**

## Développement de la stratégie

Durant cette période, Alias souhaite :

**Concentrer ses efforts de diffusion** sur les pays où la danse contemporaine est développée, en Europe occidentale (Allemagne, France, Italie, Espagne, Angleterre, Hollande...) et en Amérique du Nord (Canada et USA)

**Monter une tournée en Asie**, une zone en fort développement économique et culturel, ainsi que prolonger les échanges avec des zones extra-européennes (Moyen-Orient, Amérique du Sud)

**Réaliser des « projets de partenariat - tournées »**, proposant une collaboration entre la compagnie Alias et son noyau de danseurs (4 à 6) avec un lieu d'accueil et sa structure locale. La pièce programmée est interprétée par des danseurs de la compagnie et des danseurs locaux. Elle part ensuite en tournée avec cet ensemble d'interprètes constitué pour l'occasion. Ce dispositif permet de transmettre le répertoire de la compagnie et de le diffuser avec l'écho d'une structure implantée localement et de dynamiser l'équipe d'Alias dans un partage de connaissances et d'échanges humains plus conséquents. Ce projet relève un défi et la richesse de l'expérience est appréciée par tous les participants.

**D'avril à novembre 2018, Alias collaborera avec le Théâtre de Braunschweig en Allemagne et intégrera son ballet pour l'apprentissage de Sideways Rain dans une version à 20 danseurs, pour 10 représentations.**

**Réaliser des « projets de partenariat - créations »**

Pour les futurs projets d'envergure, Alias souhaite travailler en partenariat avec des structures extérieures, nationales ou internationales. Ce partenariat consiste à partager des moyens mis à disposition, qu'il s'agisse de personnels à engager pour des projets nécessitant un nombre élevé de danseurs ou de moyens financiers pour les créations avec des décors importants.

" Aux enfants, il faut laisser un bel héritage de conscience plutôt que d'or." Platon

## 2.3 Médiations

**Appréhender son corps, expliquer les ressorts de la danse contemporaine auprès d'un public non averti, font partie des valeurs fondamentales de la compagnie et sont une partie importante de l'activité de celle-ci depuis sa création.**

**A partir de Septembre 2017, Alias commencera un projet de médiation à destination des écoles primaires de la Ville de Meyrin pour durer plusieurs années. Il se développera au sein de la Maison des Compagnies.**

**Alias propose également de reprendre le projet de résidence 2017 au Collège de Saussure en le soumettant à d'autres collèges du Canton.**

## Projet pour la Maison des Compagnies

### Objectif

L'objectif premier est d'amener les enfants de la commune de Meyrin à faire connaissance de leur corps par la danse contemporaine, même si le leur cadre familial et socio-économique ne les y prédispose pas. Le projet souhaite s'ancrer dans la durée à Meyrin, pour qu'avec les années, toute une jeune population meyrinoise puisse, à un moment de leur scolarité, se familiariser avec la danse et faire un travail du corps.

### Population ciblée

Le projet s'adresse à des enfants de sept et huit ans, un âge où la compréhension de la société et des relations humaines sont déjà avancées, où la coordination motrice, ainsi que la capacité de réflexion, sont bien développées. Le projet propose un travail sur la prise de conscience de son corps, avant l'âge où les changements psychologiques, physiques et hormonaux de l'adolescence et préadolescence, rendent le rapport au corps et à l'image de soi plus délicat.

### Cadre et organisation

Le programme de ce projet est basé sur celui des écoles primaires, en particulier celui des classes 4P et 5P du CM (Cycle Moyen). Les horaires et les périodes suivent le planning scolaire. A raison d'un atelier toutes les deux semaines, chaque classe pourra participer à trois séances chacune, ce qui permettra à une douzaine de classes de suivre les ateliers proposés durant une année scolaire.

### Les sujets abordés

Prendre connaissance et se familiariser avec son corps:

Travailler l'isolation et le ressenti des parties du corps pour approfondir leur relation

#### 1. Le sentiment d'appartenir à un groupe

Sentir son corps et sa personne en action au sein d'un groupe ou comme un duo, deux corps qui bougent ensemble.

#### 2. Le poids du corps, le travail au sol

Ressentir le poids de son corps en relation à la gravité et à l'élan.

## Projet de résidence à destination des collèges du Canton de Genève

Fort de son expérience du projet de médiation conduit au Collège de Saussure en 2016-2017, Alias souhaite proposer ce dispositif, composé de 11 projets, à un autre collège du Canton à raison d'un projet sur la période de la convention 2018-2020.

### Projet 1 - Répétitions et filages ouverts

Pendant la résidence, les répétitions sont ouvertes à toutes classes souhaitant venir à la Maison des Compagnies. Répétitions sans tard, les doutes, les moments de réflexion, les périodes répétitives permettent d'appréhender différents aspects du processus de création d'un spectacle. En plus des répétitions, élèves et enseignants peuvent assister aux filages avant les tournées.

### Projet 2 - Danse / musique improvisée

Cet atelier, donné par une danseuse et rythmicienne Dalcroze, a pour but de sensibiliser les jeunes musiciens à l'utilisation du corps entier pour leur jeu musical. Les élèves sont amenés à isoler les paramètres musicaux et les expérimenter par le corps en mouvement, dans le but de les assimiler et de les intégrer dans leur pratique instrumentale. Le travail se déploie selon deux axes :

1. Conscience du corps: regard, respiration, tonus, qualité de mouvement, trajet dans l'espace et dans le temps, ...
2. Compréhension dans / par le corps des paramètres musicaux: phrasé, nuances, pulsation, articulation, rythme, ...

### Projet 3 - Venez apprendre à danser dans une fête !

Découvrir que la coordination, le rythme, la grâce et le naturel du mouvement s'apprennent, sentir que, sur une piste de danse, nous sommes agréables à regarder quand nous prenons véritablement du plaisir à danser et que le plaisir arrive quand nous écoutons notre corps, son rythme, sa dynamique, son tempérament.

Ce stage permet aux participants d'acquérir des outils pour vivre la danse sociale avec plaisir et en profitant de la singularité de leur corps.

### 3. Un corps qui parle

L'expression corporelle des sentiments et des sensations. Reconnaître les diverses expressions individuelles, ainsi que celles des autres.

### 4. Le respect et le soin envers notre corps et celui des autres

Travail sur le « vieillissement » et l'usure du corps, que nous n'avons qu'un corps pour toute la vie.

### 5. Le corps comme ressource

Reconnaître, dans son corps, la notion de plaisir, d'effort et de détente

### 6. Ressentir la créativité par son corps

L'improvisation et les jeux avec le corps comme outil privilégié.

### 7. Ecouter la musique par le corps

Vivre la musique et le rythme avec son corps.

**Projet 4 - « Ta gueule, écoute! »**

Diffusion dans tout le Collège d'une série de morceaux de musique de genres variés : jazz, rock, soul, pop, latino, electro, etc. Chaque plage sonore commence par « Ta gueule, écoute! », annoncé avec la voix d'un professeur du Collège. L'intérêt, la particularité ou l'importance d'un morceau de musique seront expliqués. Tous les morceaux sont référencés et accessibles sur le site internet du Collège de Saussure.

Le but de ce projet est d'éveiller la curiosité des élèves à des genres musicaux élargis, et de leur transmettre l'envie de danser sur des styles de musique variés.

**Projet 5 - « Semaine du corps »**

L'initiation à différentes danses et techniques de travail du corps sera proposée à travers cinq ateliers: danse contemporaine, salsa, hip-hop, danse africaine, yoga. Le but de ces rencontres est que le corps soit un sujet de réflexion et d'expérience pour tout le Collège pendant une semaine.

Afin que chacun trouve l'approche au mouvement et au corps qui lui correspond, tous les élèves auront accès à un type d'approche corporelle qui les attire : festif/sensuel (salsa), sportif/héroïque (hip-hop), esthétique/philosophique (danse contemporaine), expansif/plaisant (danse africaine), intériorisant (yoga).

**Projet 6 - Conférence pour les élèves**

Conférence sur la danse contemporaine et ses enjeux donnée par Guilherme Botelho, chorégraphe de la compagnie Alias et deux personnalités issues de l'univers de la danse contemporaine (un directeur de théâtre ou un programmeur de danse, un journaliste spécialiste de danse).

Le but est de donner des clés de lecture et d'inciter les élèves à découvrir la scène de la danse contemporaine et de la performance.

**Projet 7 - Conférence pour les enseignants**

Une conférence donnée par un chercheur indépendant spécialisé dans la danse contemporaine et les arts scéniques.

Ce temps de conférence est l'occasion de s'intéresser à la fois aux constructions historiques et aux fondements esthétiques qui forgent la danse contemporaine depuis ses racines modernes jusqu'aux écritures actuelles. Une attention particulière sera portée aux dimensions culturelles, sociales et politiques, inhérentes aux corps dansants et aux démarches artistiques.

**Projet 8 - Cours de dessin et de photo avec un danseur en improvisation**

Des élèves en cours d'arts visuels dessinent ou photographient un danseur improvisant sur une nature de mouvement. Invités à reproduire les mouvements du danseur, les élèves sont amenés à ressentir sa structure et sa nature.

L'objectif est de permettre aux élèves de pratiquer le dessin d'un corps en mouvement. Ils apprennent à saisir les caractéristiques essentielles qui définissent un mouvement corporel pour ensuite être capables de les intégrer dans le dessin.

**Projet 9 - Répétition générale ouverte**

Au Théâtre Forum Meyrin, les élèves et enseignants assistent à la répétition générale d'une création. Ainsi ils pourront découvrir le travail de la compagnie Alias tel que présenté sur une scène officielle. Cette répétition est suivie d'un débat avec le chorégraphe.

**Projet 10 - Projections de films durant la « Semaine du corps »**

Le projet propose trois films de danse qui montrent avec finesse le lien entre la danse et la société en tant qu'expression de sentiments et de questionnements communs. Ces projections pourront être repris dans plusieurs cours (français, langues étrangères, histoires, philosophie...)

Les rêves dansants, sur les pas de Pina Bausch est un documentaire réalisé par Anne Linsel et Rainer Hoffman, qui retrace la récréation de Kontakthof, une pièce de 1976, avec des adolescents de la ville de Wuppertal.

Rize, un documentaire de David LaChapelle, expose de nouvelles formes de danse, le Clowning et le Krumping, deux expressions artistiques nées dans les années 80 à Los Angeles, qui expriment la volonté de vivre et servent comme exutoire à la colère et à la rage.

Mr. Gaga, sur les pas d'Ohad Naharin, de Tamar Heymann, retrace l'histoire fascinante du célèbre chorégraphe, dont les performances dégagent une puissance et une beauté inégalées.

**Projet 11 - Chorégraphie**

Une proposition: Les élèves diplômés et leur professeurs principaux peuvent créer une chorégraphie pour la Cérémonie de remise des diplômes de maturité.

"La créativité est contagieuse, faites-la tourner." Albert Einstein

## 2.4 Développement de la compagnie

**Au cours des prochaines années, Alias souhaite enrichir son corpus de danseurs.**

**Il aura aussi l'occasion d'investir la Maison des Compagnies, un nouveau lieu de répétitions à Meyrin.**

**Enfin, la structure souhaiterait consolider son unité de production actuelle.**

## Développement structurel de la compagnie

Au cours des prochaines années, la compagnie Alias souhaite :

### 1. Dynamiser son corpus de danseurs

- Par des «Projets de partenariat - tournée» avec une structure chorégraphique ou une production accueillante.(l/an).
- Par un «Projets de partenariat - tournée» avec une structure chorégraphique en vue de la création 2020 Impliquant 20 danseurs
- Par le recrutement de jeunes danseurs issus d'écoles de danse professionnelles suisses sous la forme d'un "contrat 1ère embauche"

### 2. Participer à la mise en place du fonctionnement de la Maison des Compagnies de Meyrin et participer à son rayonnement

### 3. Pérenniser l'équipe de production, telle qu'elle est structurée aujourd'hui

- | directeur / chorégraphe à 100%
- | administrateur à 80 %
- | chargé de diffusion / communication à 80%
- | responsable technique à 25%
- | comptable (externalisée) à 15%

L'équipe de production actuelle se compose de :

#### 1. Direction & chorégraphie

Guilherme Botelho

#### 2. Administration

Christophe Drog

#### 3. Diffusion, presse & communication

Sara Dominguez

#### 4. Technique

Alexandre Kurth

ALIAS COMPAGNIE  
BUDGETS PREVISIONNELS par chapitre  
2018-2020

16.03.17

PRODUITS			
	2018	2019	2020
<b>Convention de Soutien</b>	<b>463'400</b>	<b>463'400</b>	<b>463'400</b>
Pro Helvetia	100'000	100'000	100'000
Canton de Genève	158'400	158'400	158'400
Ville de Genève	160'000	160'000	160'000
Ville de Meyrin	45'000	45'000	45'000
<b>Aides ponctuelles</b>	<b>260'000</b>	<b>293'000</b>	<b>295'000</b>
Fondations et aides aux projets	260'000	293'000	295'000
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>127'475</b>	<b>140'938</b>	<b>319'413</b>
Co-Production création	22'500	27'500	32'500
Partenariat création	91'000	99'000	170'080
Vente de spectacles	6'000	6'000	103'000
Partenariat tournées	7'975	8'438	7'833
Participation aux frais tournées			
<b>Total PRODUITS</b>	<b>850'875</b>	<b>897'338</b>	<b>1'077'813</b>

CHARGES			
	2018	2019	2020
<b>Charges fixes</b>	<b>345'896</b>	<b>345'896</b>	<b>345'896</b>
Frais administratifs fixes	50'300	50'300	50'300
Frais de personnels - Salaires Fixes	295'596	295'596	295'596
<b>Charges liés aux projets</b>	<b>492'405</b>	<b>538'181</b>	<b>715'989</b>
personnels - Salaires Artistes et Contractuels	379'430	388'206	511'414
Frais artistiques	32'700	64'200	104'400
Frais logistiques artistiques	68'675	73'175	88'575
Frais de Communication et Diffusion	11'600	12'600	11'600
<b>Divers imprévus</b>	<b>12'575</b>	<b>13'261</b>	<b>15'928</b>
<b>Total CHARGES</b>	<b>850'875</b>	<b>897'338</b>	<b>1'077'813</b>

PRODUITS					
	Général 2018	Création	Tournées	Médiation	
<b>Convention de Soutien</b>	<b>463'400</b>	<b>213'400</b>	<b>215'000</b>	<b>35'000</b>	
Pro Helvetia	100'000	41'400	100'000	20'000	
Canton de Genève	160'000	140'000	20'000	20'000	
Ville de Genève	45'000	10'000	35'000	0	
Ville de Meyrin	260'000	175'000	70'000	15'000	
Fondations et aides aux projets	260'000	175'000	70'000	15'000	
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>127'475</b>	<b>22'500</b>	<b>104'975</b>	<b>0</b>	
Co-Production création	22'500	22'500	0	0	
Vente de spectacles	91'000	0	91'000	0	
Partenariat création	9'000	0	9'000	0	
Partenariat tournées	7'975	0	7'975	0	
Participation aux frais tournées	0	0	0	0	
<b>Total PRODUITS</b>	<b>850'875</b>	<b>410'900</b>	<b>389'975</b>	<b>50'000</b>	
CHARGES					
	Général 2018	Création	Tournées	Médiation	
<b>Frais administratifs</b>	<b>345'896</b>	<b>337'689</b>	<b>237'689</b>	<b>3'000</b>	
Loyer et Charges	9'000	4'000	4'000	0	
Produits ménagers	500	225	225	0	
Assurances	1'500	675	675	0	
Assurances de structures	4'000	1'800	1'800	0	
Assurances de responsabilité	2'500	1'125	1'125	0	
Abonnements Internet	1'000	450	450	0	
Abonnements Internet	1'000	450	450	0	
Retenues et autres prestations	1'000	450	450	0	
Frais postaux	1'000	450	450	0	
Frais téléphoniques	1'000	450	450	0	
Honoraires Indirectes	1'700	765	765	0	
Mise à jour et Licence logiciels	4'000	1'800	1'800	0	
Provision pour achat informatique	500	225	225	0	
Frais bagages	500	225	225	0	
Frais repas	500	225	225	0	
Coûtations	500	225	225	0	
<b>Frais de personnels - Salaires Fixes</b>	<b>295'596</b>	<b>109'123</b>	<b>161'840</b>	<b>24'633</b>	
Direction / Choréographe	90'000	48'000	48'000	0	
Administratif	60'000	30'000	30'000	0	
Diffusion/Communication	60'000	30'000	30'000	0	
Responsable Technique	18'000	4'500	12'000	0	
Secrétaire	248'400	91'700	136'700	24'633	
Chargés ponctuels (19 Mo)	47'196	17'425	29'840	3'913	
<b>Frais de personnels - Salaires Artistes et Contractuels</b>	<b>379'430</b>	<b>224'166</b>	<b>136'377</b>	<b>18'886</b>	
Assistant à la création	12'375	0	0	0	
Regard extérieur	2'000	0	0	0	
Interprètes	338'321	154'000	81'380	18'886	
Regardeurs de rôle	22'000	0	0	0	
Eclairagistes	7'000	0	0	0	
Techniciens	17'132	6'000	11'132	0	
Technicien	17'132	6'000	11'132	0	
Mediateur	12'000	0	0	0	
Software Brat Salaries	110'840	108'975	14'000	12'000	
Charges patronales (19 Mo)	165'891	15'745	14'000	15'875	
<b>Frais artistiques</b>	<b>33'700</b>	<b>29'100</b>	<b>3'400</b>	<b>200</b>	
Artiste	6'500	6'000	500	0	
Decor et Accessoires	5'500	5'000	500	0	
Lumière	5'500	5'000	500	0	
Costumes	1'200	1'000	200	0	
Maquillage	1'200	1'000	200	0	
Documentaire	1'500	500	500	0	
Augmentation	1'000	1'000	0	0	
Frais de pharmacie	300	100	200	0	
<b>Frais logistiques artistiques</b>	<b>68'675</b>	<b>11'600</b>	<b>69'937</b>	<b>0</b>	
Frais de voyage, déplacement	26'400	7'200	19'200	0	
Frais Decor et Costumes	20'000	0	20'000	0	
Per Diem et Défractions	6'825	1'000	7'825	0	
Indemnités	13'850	2'400	14'250	0	
Entretien/achat matériel technique	2'000	1'000	1'000	0	
<b>Frais de Communication et Diffusion</b>	<b>11'600</b>	<b>9'000</b>	<b>2'500</b>	<b>100</b>	
Recherche - Production	1'100	500	500	0	
Publicité et Visuel	3'500	3'500	0	0	
Accréditation Site internet	1'000	4'000	500	0	
Frais de représentation et promotion	2'000	500	1'500	0	
<b>Divers</b>	<b>13'575</b>	<b>6'067</b>	<b>5'760</b>	<b>712</b>	
Divers imprévus	13'575	6'067	5'760	712	
<b>Total Cf - S</b>	<b>850'875</b>	<b>411'922</b>	<b>389'732</b>	<b>49'851</b>	



### 3. Annexes

## Curricula Vitæ Prix et distinctions Statuts de l'association



### Guilherme Botelho

Né à Sao Paulo en 1962, le chorégraphe suisse d'origine brésilienne, Guilherme Botelho a commencé à danser à Sao Paulo avant d'être engagé au Ballet du Grand Théâtre de Genève, où il dansera dix ans avant de fonder sa compagnie, Alias, en 1994.

Observateur avisé des paradoxes de la vie quotidienne, des tensions qui habitent les relations sociales et des interrogations qui occupent le monde actuel, Guilherme Botelho interpellé, à travers ses créations, la réalité de l'existence de façon souvent provocatrice et traite des grands thèmes de la condition humaine, pendant que ses pièces paraissent sonder l'âme humaine au plus près.

Il y a chez lui un désir très fort de questionner le sens des choses, à travers des chorégraphies, dominées par le mouvement et le déséquilibre, qui requièrent un engagement total des interprètes.

De 1994 à aujourd'hui, l'aventure d'Alias est celle d'une compagnie genevoise qui a su trouver, dès sa première création, un public qui lui est resté fidèle durant plus de vingt années de recherches stylistiques surprenantes, de découvertes chorégraphiques ébouriffantes et d'un imaginaire scénographique débordant !

#### Créations récentes

2016	Islands
2014	Antes
2012	Le Poids des Eponges (re-création)
2011	Jetulimousvautils
2010	Sideways Rain

"Ce qui compte, ce n'est pas une œuvre, c'est la trajectoire de l'esprit durant la totalité de la vie."  
Joan Miró

**Christophe DRAG**

Rue Chabrey 17  
1202 Genève, Suisse  
+41 79 51 1 8217  
christophedrag@icimail.com



Nationalité française  
Né le 17 juin 1967  
Marié, 1 enfant

**EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

- **Administrateur**  
**Alias compagnie – Danse contemporaine, Meyrin (Ch) www.alias-cie.com**  
Administration générale, Gestion des tournées et des personnels, Recherche de fonds
- **Fondateur de Sing Pouring**  
Singapour (Sgp) **depuis 2016**

**Management culturel :**  
Booker et producteur de tournées d'artistes francophones en Asie du Sud-Est (Irma, Raphael, La Grande Sophie, Axelle Red, Noga - ) – Singapour, Hong Kong, Vietnam, Laos, Birmanie, Malaisie, Indonésie, Philippines, et Fêtes de la Musique  
Partenaires : Ambassades de Suisse, France, Belgique et Alliance Française de Sgp

- **Education :**  
Lecteur de Français à l'Université NAFA, NanYang Academy of Fine Arts  
Chef du chœurs auprès du MOE – Ministry of Education of Singapour, Alliance française  
**Catalyse, Genève (Ch) www.catalyse.ch** **2010-2012**  
Direction administrative et pédagogique, Labellisation pédagogique, Doublement des effectifs

- **Directeur de production, Chantier**  
**Troupe vocale a cappella Piccolo, Nancy - Paris (Fr) www.piccolo.fr** **2002-2010**  
Théâtre musical a cappella, Production et tournées de 300 concerts (France et Europe)  
Centres culturels et festivals de 50 à 2 000 places, Partenariats producteur, éditeur, financeur, Régie des tournées, Communication nationale.

- **Administrateur**  
**ProQuartet – Centre européen de musique de chambre, Paris (Fr) www.proquartet.fr** **2002**  
10 permanents, 1,5 M€. Association soutenue par le Ministère de la Culture  
Formations professionnelles de quatuors à cordes internationaux  
Festival Rencontres musicales Proquartet (Fontainebleau – Paris)

- **Directeur des Affaires culturelles**  
**Ville de Les Mureaux (Fr) www.lesmureaux.fr** **1996-2002**  
32 000 hab., intercommunalité 65 000 hab., 65 agents, 4,5 M€  
Cinéma, Spectacle vivant, Ecole d'Enseignements artistiques, Médiathèque, Festival de Culture scientifique et technique et cinématographique, Patrimoine, Expositions

- **Directeur du Centre des arts (Ecole d'enseignement artistique)**  
**Ville de Les Mureaux (Fr), 750 élèves, 50 professeurs** **1994-1996**  
Musique et Danse (agrée par l'Etat), Arts plastiques, Théâtre, Musiques amplifiées

- **Secrétaire général**  
**l'AMBAF (Ass. des Musiciens de la Banque, des Assurances et de la Finance), Paris (Fr)** **1994-2003**  
Soirée de gala à la Salle Pleyel et au Théâtre musical du Châtelet, Orchestres des jeunes d'Île-de-France et des Pays de la Loire, Direction musicale : Fayçal Karoui.

- **Professeur certifié d'Education musicale et de Chant Choral**  
**Education nationale (Fr)**, en disponibilité **1991-1993**  
Enseignement musical général, Orchestres et Chorales scolaires

**FORMATIONS (France et Suisse)**

- **Master 2 (DESS) Direction de projets culturels - cadres culturels territoriaux, Sciences Po Grenoble**  
Observatoire des politiques culturelles, Ministère de la Culture, C.N.F.P.T.  
*L'Orchestre national de Lille, Etude d'une démocratisation culturelle*

- **Master 1 (Maîtrise) de musicologie, mention Très bien, Université de Nancy 2**  
*La Naissance de l'Orchestre symphonique de Nancy et la création des Concerts populaires*

- **Formation courte « Comptabilité - Gestion - Fiscalité », Université de Genève, Sect. H.E.C.**
- **Droit du travail, Comptabilité et gestion de l'entreprise, CNAM, 1ère année**

- **Cours de chant lyrique, Conservatoire Populaire de Genève**
- **Médailles en Analyse musicale et Guitare, Conservatoire de Nancy**
- **CAPES d'Education musicale et de Chant choral, Education nationale**
- **Baccalauréat B (Economie), Lycee de Château-Thierry, Fr**

**DIVERS**

- **Langues :**
  - Anglais - Fluent - Upper intermediate avancé - British Council
- **Informatique :**
  - Bureautique MAC/PC, Suite Microsoft Office, et mise en page internet
  - Logiciels de comptabilité publique et privée
- **Autres :**
  - Brevet d'animation, Brevet de secouriste, Brevet de maître-nageur

## Curriculum Vitae : Alexandre Kurth

**Alexandre Kurth**  
Route du Village, 1  
1134 Vuillens-le-Château  
Tel. : 079 700 05 61  
alex@alexkurth.ch  
www.alexkurth.ch

**Date de Naissance** 12 mai 1981  
**Lieu de Naissance** Barcelone, Espagne  
**Nationalité** Suisse / Espagnol

### Formation

1999 - 2001 ESTAE - Ecole Supérieure des Techniques des Arts du Spectacle, Terrassa, Barcelone  
Spécialisation : Eclairage

### Langues

Francais, Allemand, Anglais, Catalan et Espagnol  
(Toutes les langues parlées et écrites correctement)

Bonne connaissance du vocabulaire technique dans toutes les langues



### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

#### 2017

**Cie. Alias | Guilherme Botelho**

Actuellement | je travaille en tant que responsable technique de cette compagnie de danse genevoise.

#### 2014 - 2016

**Théâtre Alchimie (Directeur Technique)**

J'ai travaillé en tant que Directeur Technique et Createur Lumière pour ce théâtre Carougeois pendant trois ans.

#### Théâtre du Grütli (Eclairagiste et Scénographe)

J'ai créé la lumière et la scénographie des spectacles suivants  
« Frankenstein, morceaux choisis » Metteur en scène : Olivier Lafrance (2016)  
« La Route du Levant » de Dominique Ziegler (2015)

#### 2013

**Gran Teatre del Liceu - Opéra de Barcelone (Technicien Lumière)**

J'ai travaillé en tant que « free-lance » sur plusieurs Opéras.

#### 2009 - 2012

**Cie. Maria Pagès & Sidi Larbi Cherkaoui (Régisseur Général)**

J'ai travaillé en tant que Régisseur Général en tournée internationale pour le spectacle « Dunas ».

**Cie. Lanonima Imperial (Régisseur Lumière)**

J'ai réalisé la tournée mexicaine du spectacle "Variations Al leluia"

#### Velvet Events & Ojos de Brujo - (Directeur Technique)

J'ai réalisé le spectacle : « Lola la Comedianta », en tant que Directeur Technique pour la présentation au festival international « Temporada Alta », à Girona, Espagne

#### 2007 - 2006

**Stage Entertainment S.L. Espagne (Directeur Technique)**

J'ai travaillé en tant que Directeur Technique pour le spectacle « Mamma Mia » à Barcelone  
J'ai coordonné une équipe technique de 38 personnes pendant la pré-production, production et exploitation de cette comédie musicale.

#### 2005 - 2007

**Promocions Teatral de Gira S.L. (Directeur Technique)**

J'ai travaillé avec cette entreprise de production de tournées de théâtre et danse pendant un an et demi. Durant cette période j'ai coordonné les tournées des spectacles d'Opéra pour enfants du « Petit Liceu » (Opéra de Barcelone).

**Cie. IT Dansa (Directeur Technique et Createur Lumière)**

J'ai dirigé techniquement ce jeune ballet Barcelonais pendant près de 2 ans. Pendant cette période j'ai aussi créé les lumières des chorégraphies suivantes

2007 - **WHIM** d'Alex Eckman. Pièce en première au Festival "GRECO07"

2008 - **ALEGS de Uri Ivgi**. Pièce en première au Festival "GRECO08"

#### 2004 - 2005

**La Fura dels Baus (Directeur Technique)**

J'ai été Directeur Technique de la création du spectacle "OBIT", présenté en première au "Festival International de Théâtre de Copenhague".

**Lindsay Kemp Company (Régisseur Lumière)**

J'ai travaillé avec ce createur morticialement reconnu lors de la tournée espagnole de la pièce « Elisabeth's Last Dance » en tant que Régisseur Lumière

**Cie. Tango Pasión (Régisseur Plateau)**

J'ai réalisé deux tournées en tant que Régisseur Plateau avec cette compagnie basée à Buenos Aires, Argentine

Tournée Etats Unis en Mars 2005

Tournée France / Suisse en Décembre 2005

**Hartmann Productions (Régisseur Lumière)**

J'ai travaillé en tant que Régisseur Lumière en deux occasions pour le spectacle "Les Moines Shaouli", réalisé en 2004 et 2005 au « Teatre Novedades » et au « Teatre Tivoli » de Barcelone.

#### 1999 - 2003

Pendant cette période j'ai travaillé en tant que « free-lance » pour plusieurs Théâtres et entreprises d'éclairage de Barcelone et alentours.

**Théâtre Novedades - Barcelone (Régisseur Lumière)**

**Théâtre Tivoli - Barcelone (Régisseur Lumière)**

**Entreprise Ara So - Granollers (Régisseur Lumière)**

**Théâtre Borrás - Barcelone (Régisseur Lumière)**

**Théâtre Capitol - Barcelone (Régisseur Lumière)**

**Théâtre Lliure - Barcelone (Technicien Lumière)**

### Créativité Lumière / Scénographie

- 2016 - « Frankenstein, morceaux choisis. » Mise en scène : Olivier Lafrance - Théâtre du Grütli
- 2016 - « Tu ne comprends pas » Installation de Mirel Decalot au Musée International de la Croix Rouge
- 2016 - « M Stabat Mater » Inbal Oshman Dance Group et Geneva Camerata - Printemps Carougeus
- 2016 - « Ensemble Vide » Musique en espace. Créations : INC Lounge, Méliamorphoses
- 2016 - « La Route du Levant » de Dominique Ziegler
- 2015 - « Ombres sur Moïse » de Dominique Ziegler - Théâtre Alchimie, Carouge
- 2015 - « Chantier Racine » Cie Zanco. - Spectacle de Rue
- 2015 - « Barbe Bleue. Espoir des femmes » Mise en scène : Lucia Placidi - Théâtre Alchimie, Carouge
- 2014 - « La Vérité » Théâtre Alchimie - Mise en scène : Eildan Arzoni - Théâtre Alchimie, Carouge
- 2011 - **GSM - World Mobile Awards** - Conception d'éclairage pour le remise de prix GSM, Barcelone
- 2008 - Cie Manel Martin - « Los dos Plancos » pièce présentée en première à l'Auditori de Llobregat en mai 2008
- 2007 - Cie IT DANCE - Chorégraphie **WHIM** d'Alex Eckman. Pièce en première au Festival "GRECO07"
- 2006 - Cie IT DANCE - Chorégraphie **ALEGS** de Uri Ivgi. Pièce en première au Festival "GRECO08"
- 2005 - "El Mal Blanc" - Cie. Instancia. Projet réalisé au Centre Culturel de "La Bobbia", Barcelone
- 2004 - "Playing Richard", Thèse de fin d'Etudes d'Iván Tapia, présentée à l'Institut du Théâtre de Barcelone
- 2003 - "Carlos Drummond de Andrade" du collectif "Humanitazz" au CCCB de Barcelone



"Jetuilnousvousils" Grégory Batardon



"Ceux qui évitent les échecs, évitent aussi les réussites."

### 3.2 Prix et distinctions

- 2014** Prix du public "Sideways Rain", meilleur spectacle de la saison, Bologne (Italie), Teatri di Vita
- 2013** Prix Suisse de la Danse et de la Chorégraphie pour "Sideways Rain"; Création actuelle de danse Saison 2011-2013
- 2003** Nomination pour le Prix Suisse de la Scène "Goldener Thunfisch", ktv/atp, Bienne (Suisse)
- 2002** Nomination pour le prix Pro Tanz, Berne (Suisse) récompensant la carrière d'un chorégraphe en collaboration avec sa compagnie
- 2000** Prix d'auteur du Conseil régional de Seine-Saint-Denis, Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis de Bagnolet (France) pour "De beaux restes"
- 1999** 2ème Prix du 10ème Kirin Contemporary Award de Tokyo (Japon) pour "On ne peut pas toujours être en apnée"
- 1999** Commande de Signé 2000 et de l'Etat de Genève (Suisse) pour le "Spectacle du Temps", plaine de Plainpalais,
- 1997-1998** "Contrecoup", film de Pascal Magnin d'après le spectacle du même nom d'Alias compagnie remporte de très nombreux prix
- 1996** Prix d'encouragement de la BCZ, Festival Theater Spektakel de Zürich (Suisse) pour "Moving a perhaps"
- 1994** Prix Romand des Spectacles Indépendants pour "En manque"

# Statuts de l'association ALIAS

## Article 1 – Nom

Sous la dénomination d'association *ALIAS COMPAGNIE*, il existe une association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code Civil suisse.

## Article 2 – Siège

Le siège de l'association est basé à l'adresse suivante :  
22, rue Cardinal-Journet – 1217 Meyrin

## Article 3 – Durée

La durée de l'association est illimitée et son existence prend effet à compter de la date de l'adoption des présents statuts par les membres constituants.

## Article 4 – Buts

L'association a pour but de produire et de promouvoir par tous les moyens qui lui sembleront judicieux, les productions et créations artistiques d'*ALIAS COMPAGNIE*, en accord avec Cuthlherme Botelho.

## Article 5 – Composition

L'association *ALIAS COMPAGNIE* se compose :

- De l'assemblée générale
- Du comité
- De l'organe de contrôle

## Article 6 – Membres

Il existe deux sortes de membres.

- a) Membres actifs
    - Peut devenir membre actif toute personne physique qui est agréée par le comité et qui s'acquie de sa cotisation annuelle.
    - Chaque membre actif peut se retirer de l'association en tout temps, moyennant avertissement donné au comité trente jours à l'avance par lettre, sauf les membres qui sont soumis à des responsabilités fixées par le règlement interne (permanents, etc.).
  - b) Membres libres
    - Peut devenir membre libre toute personne physique qui en fait la demande, est agréée par le comité et s'acquie d'une cotisation annuelle.
    - Les membres libres n'ont pas droit de vote.
- Article 7 – L'assemblée générale**  
L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association.  
Elle se réunit au moins une fois par année, sur convocation individuelle du/de la président(e) faite au moins 15 jours à l'avance, mentionnant l'ordre du jour.  
Une assemblée extraordinaire peut être convoquée à la demande du comité ou du cinquième des membres sur demande écrite au/à la président(e).

*Cuthlherme Botelho*

## Article 8 – Attributions de l'assemblée générale

L'assemblée générale a les attributions suivantes :

- Adopter et modifier les statuts selon l'Art. 9D)
- Nommer le/la président(e), le/la trésorier(e), le/la secrétaire sur proposition du comité
- Nommer l'organe de contrôle.
- Prendre connaissance du rapport de gestion et du programme pour l'exercice suivant.
- Donner décharge au comité.
- Fixer les cotisations annuelles.
- Dissoudre l'association selon l'Art. 9D).

## Article 9 – Fonctionnement de l'assemblée générale

- A) L'assemblée générale est présidée par le/la président(e) de l'association ou à défaut par un membre du comité.
- B) Le déroulement de la séance est fixé par le règlement interne (Art. 10).
- C) L'assemblée générale prend ses décisions à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du/de la président(e) est prépondérante.
- D) Pour modifier les statuts et pour dissoudre l'association, la majorité de deux tiers des voix des membres présents est nécessaire.
- E) Aucune décision ne peut être prise en dehors des points portés à l'ordre du jour.

## Article 10 – Comité

Le comité est composé de 3 membres au moins, dont le/la président(e), le/la trésorier(e) et le/la secrétaire.

En cas de vacances, les membres du comité sont choisis par cooptation.

## Article 11 – Attributions du comité

Le comité a les attributions suivantes :

- Statuer sur les demandes d'admission.
- Veiller à ce que l'association soit gérée dans l'esprit des statuts et de façon conforme aux documents « Vision d'ALIAS » et « Organisation générale d'ALIAS », que les cahiers des charges des collaborateurs soient respectés dans la limite de leurs taux d'activité.
- Veiller à ce que le directeur fournisse les outils de suivi triennal et annuels des projets, des comptes et budgets.
- Analyser les projets, comptes et budgets triennaux et annuels soumis par le directeur et les valider.
- Représenter l'association vis-à-vis de tiers en conformité aux statuts.
- Convoquer l'assemblée générale.
- Soumettre les comptes à l'approbation de l'assemblée générale et les tenir à disposition des membres.
- Etablir, avec le directeur, les règles de fonctionnement interne de la compagnie *ALIAS* (règlements, cahiers des charges, ...).
- Valider avec le directeur les engagements des collaborateurs fixes ou en CDD liés au fonctionnement de la compagnie (non inclus les contrats ponctuels liés à la création d'un spectacle, d'un projet de médiation ou d'une tournée) ; valider les non reconductions de CDD ou les licenciements.
- Valider avec le directeur toute modification contractuelle des cahiers des charges et des taux d'activité des collaborateurs fixes.
- Valider avec le directeur toute modification dans la rétribution des collaborateurs.
- Déléguer sa signature auprès du directeur.

*Cuthlherme Botelho*

**Article 12 – Fonctionnement du comité**

- A) Le comité est convoqué aussi souvent que nécessaire, mais au moins trois fois par an.
- B) Tous membres du comité peuvent demander la convocation d'une séance.
- C) Les décisions sont prises à la majorité des membres.
- D) Les propositions auxquelles deux tiers des membres du comité ont adhéré sont équivalentes à une décision du comité.
- E) Il est tenu procès-verbal de toutes les séances du comité. Ils sont signés par le/la président(e) et le/la secrétaire ou à défaut par deux membres du comité présents.
- F) Les procès-verbaux sont à la disposition des membres.
- G) L'association est valablement engagée à l'égard des tiers par le/la président(e) et un membre du comité signant collectivement.
- H) Le comité peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un de ses membres ou à un tiers par procuration écrite.

**Article 13 – Commission**

Le comité peut désigner, au sein de l'association ou en dehors de celle-ci, des commissions permanentes ou temporaires qui leur paraîtront nécessaires. Il en fixe les compétences. Elles sont présidées par un membre du comité. Le nombre de membres n'est pas limité.

**Article 14 – Organe de contrôle**

L'organe de contrôle est composé de deux personnes chargées de la vérification des comptes, nommées par l'assemblée générale pour un an, ou d'une fiduciaire.

**Article 15 – Compétence de l'organe de contrôle**

- A) L'organe de contrôle vérifie les comptes de l'association.
- B) Les comptes sont arrêtés au 31 décembre de chaque année.

**Article 16 – Ressources**

Les ressources de l'association sont constituées par les dons, les legs ou les subventions émanant de personnes privées et d'organismes privés ou publics, et par tout revenu lié à ses activités artistiques.

**Article 17 – Responsabilité financière**

La responsabilité financière est limitée à la fortune de l'association. La responsabilité financière du comité et de membres est limitée au montant de leur cotisation annuelle.

**Article 18 – Dissolution**

La dissolution de l'association ne peut être décidée qu'en assemblée générale convoquée à cet effet. Toute décision ne peut être prononcée qu'à la majorité de deux tiers des membres. En cas de dissolution de l'association, les éventuels bénéfices sont attribués à une association à but et mission similaires et bénéficiant de l'exonération d'impôts. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques et aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelques manières que ce soit.

**Article 19**

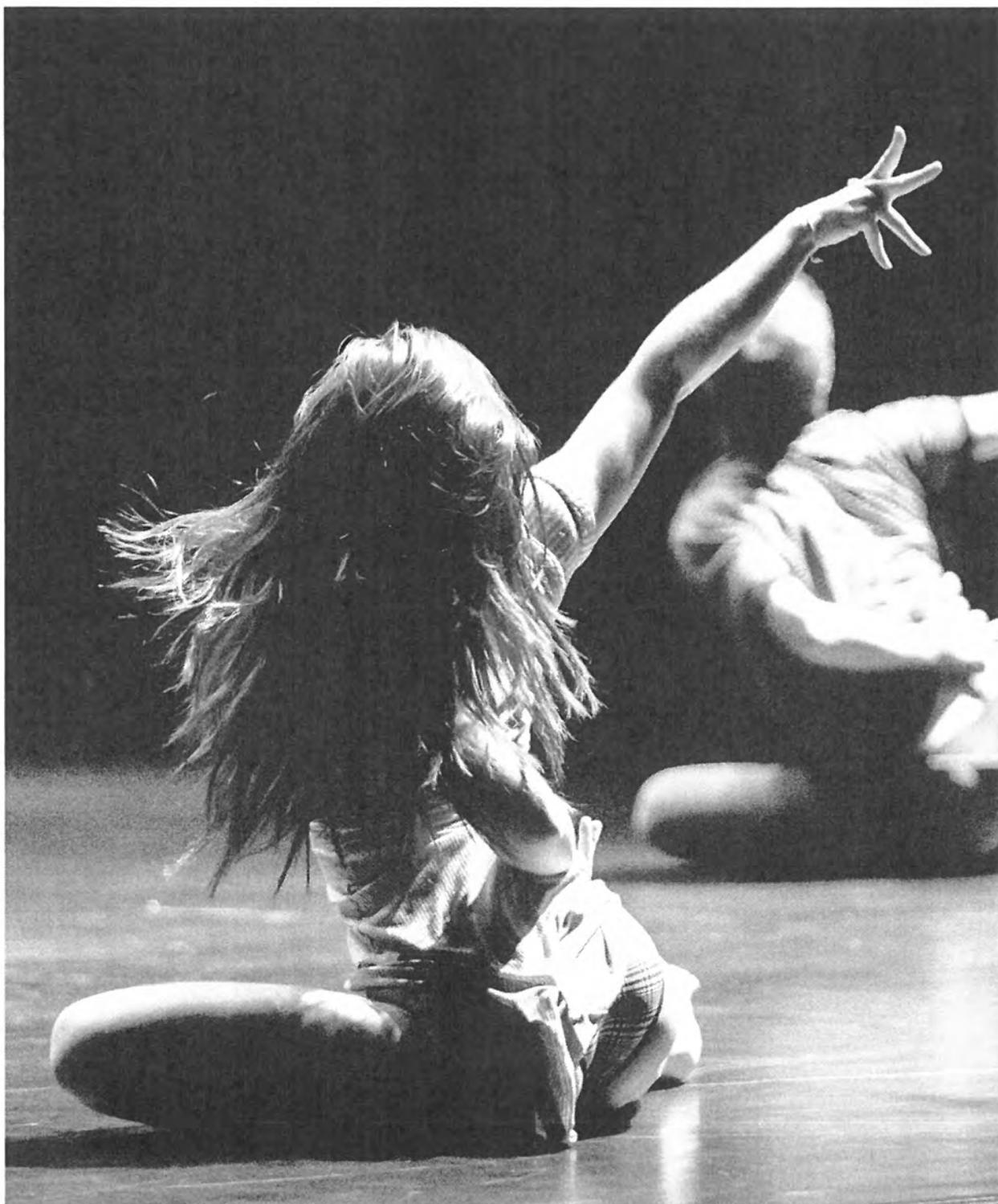
Ces nouveaux statuts remplacent et annulent les précédents statuts de l'association. Ces nouveaux statuts ont été adoptés en assemblée générale, à Genève, le 26 octobre 2015

# Comité de l'association Alias dès le 26 octobre 2015

Nom	Fonction	Signature
Fabien Jakob	président	
Jean-Marie Delley	secrétaire	
Christine Dumas	trésorière	



"Sideways Rain" Vojta Bratnický





**Alias**  
**Guilherme**  
**Botelho**

Alias bénéficie d'une convention de soutien conjoint de la Ville de Genève, du Canton de Genève, de Pro Helvetia - Fondation suisse pour la culture et de la Commune de Meyrin. Alias est une compagnie associée au Théâtre Forum Meyrin (Genève) et au Théâtre

Felizitas Ammann, Pro Helvetia,  
Thylane Pfister, Canton de Genève  
Dominique Rémy, Ville de Meyrin  
André Waldis, Ville de Genève

Meyrin, le 12 Décembre 2017

**Concerne : Convention de Soutien Conjoint 2018-2020**  
**Budget prévisionnels 2018-2020**

Je vous prie de trouver ci-joint le budget-cadre triennal de la compagnie Alias sur la période 2018-2020, ainsi que les budgets détaillés pour chacune des années.

**I-Activités**

Chaque année, Alias crée un nouveau spectacle et vise à donner une vingtaine de représentation en tournée à l'international.

Si les créations des années 2018 et 2020 comptent un plateau d'artistes moyen de 7 à 10 danseurs, la création 2019 est un projet ambitieux avec 20 danseurs en partenariat avec une structure chorégraphique et une recherche de financement en conséquence.

Alias conduit aussi une activité de médiation pérenne à la ville de Meyrin au sein de la Maison des Compagnies, en accueillant une trentaine de séances de sensibilisation à la danse contemporaine à destination de toute une classe d'enfants âgés de 8 ans.

**2- Evolution budgétaire**

L'aide cumulée des partenaires de la Convention de Soutien Conjoint se monte à CHF 402.000.- / an. Toutefois en comparaison des contributions de la période triennale précédente 2015-2017, la réduction de CHF 61'400.- / an de ces aides a un impact conséquent sur le fonctionnement de la compagnie.

Pour maintenir son activité tout en limitant les risques budgétaires, la compagnie contient ses frais logistiques fixes et a engagé une réduction du volume des emplois dits « permanents » attachés à la production. Elle vient de se séparer de son chargé de diffusion et de communication, Mme Sara Dominguez. (effectif à compter du 1<sup>er</sup> février 2018).

Ces fonctions indispensables à la production de spectacles ont été repensées :

La diffusion est redéployée en partie sur le poste de direction, et la compagnie est présentement en recherche d'un agent artistique qui doit lui permettre d'entretenir son réseau de diffusion international.

La Communication et la Régie des tournées sont aussi redéployées sur les postes de direction et d'administration et feront l'objet d'embauches adaptées au plus près des besoins.

Guilherme Botelho  
Directeur et Chorégraphe

**ALIAS COMPAGNIE**  
**BUDGET PREVISIONNEL par chapitre**  
**2018-2020**

12.12.17

<b>PRODUITS</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>Convention de Soutien</b>	<b>402 000</b>	<b>402 000</b>	<b>402 000</b>
<i>Pro Helvetia</i>	97 000	97 000	97 000
<i>Canton de Genève</i>	130 000	130 000	130 000
<i>Ville de Genève</i>	130 000	130 000	130 000
<i>Ville de Meyrin</i>	45 000	45 000	45 000
<b>Aides ponctuelles</b>	<b>295 000</b>	<b>445 000</b>	<b>320 000</b>
<i>Fondations et aides aux projets - Création</i>	200 000	350 000	225 000
<i>Fondations et aides aux projets - Tournées</i>	85 000	85 000	85 000
<i>Fondations et aides aux projets - Médiation</i>	10 000	10 000	10 000
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>170 895</b>	<b>195 885</b>	<b>168 634</b>
<i>Co-Production création</i>	12 500	40 000	15 000
<i>Vente de spectacles</i>	158 395	155 885	153 634
<b>Total PRODUITS</b>	<b>867 895</b>	<b>1 042 885</b>	<b>890 634</b>
<b>CHARGES</b>			
	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Frais administratifs	36 300	32 300	32 300
Frais de personnels - Salaires Fixes	299 324	302 324	302 324
Frais de personnels - Salaires Artistes et Contractuels	400 495	521 054	409 789
Frais artistiques	56 300	103 300	70 300
Frais logistiques artistiques	51 258	56 258	51 258
Frais de Communication et Diffusion	7 200	7 200	7 200
Divers	17 018	20 449	17 463
<b>Total CHARGES</b>	<b>867 895</b>	<b>1 042 885</b>	<b>890 634</b>

**ALTAS COMPAGNIE**  
**BUDGET PREVISIONNEL 2018**

PRODUITS	Général 2018	Création	Tournées	Médiation
<b>Convention de Soutien</b>	<b>402 000</b>	<b>215 000</b>	<b>157 000</b>	<b>30 000</b>
<i>Pro Helvetia</i>	97 000		97 000	
<i>Canton de Genève</i>	130 000	70 000	60 000	
<i>Ville de Genève</i>	130 000	130 000		
<i>Ville de Meyrin</i>	45 000	15 000		30 000
<b>Autres aides</b>	<b>295 000</b>	<b>200 000</b>	<b>85 000</b>	<b>10 000</b>
<i>Fond. Meyrinoise Casino - Création</i>	125 000	125 000		
<i>Autres Aides - Création</i>	75 000	75 000		
<i>Fondation Hans Wilsdorf - Tournées</i>	55 000		55 000	
<i>Autres Aides - Tournées</i>	30 000		30 000	
<i>Firmenich - Médiation</i>	0			
<i>Autres Aides - Médiation</i>	10 000			10 000
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>170 895</b>	<b>12 500</b>	<b>158 395</b>	<b>0</b>
<i>Co-Production création</i>	12 500	12 500		
<i>Vente de spectacles</i>	158 395		158 395	
<b>Total PRODUITS</b>	<b>867 895</b>	<b>427 500</b>	<b>400 395</b>	<b>40 000</b>

CHARGES	Général 2018	Création	Tournées	Médiation
<b>Frais administratifs</b>	<b>36 300</b>	<b>21 745</b>	<b>12 545</b>	<b>2 010</b>
<i>Location de salle</i>	12 000	10 500	1 500	
<i>Déménagement - Aménagement MdCies</i>	4 000	2 000	2 000	
<i>Entretiens, réparations, Remplacements</i>				
<i>Déplacement et défraiements généraux</i>	1 500	675	675	150
<i>Assurances</i>	3 100	1 395	1 395	310
<i>Fournitures</i>	600	270	270	60
<i>Téléphone et Internet</i>	1 500	675	675	150
<i>Abonnements Internet</i>	600	270	270	60
<i>Licence et entretiens informatique</i>	3 000	1 350	1 350	300
<i>Frais postaux</i>	300	135	135	30
<i>Honoraires fiduciaires</i>	5 000	2 250	2 250	500
<i>Provision pour achats informatiques</i>	4 000	1 800	1 800	400
<i>Frais bancaires</i>	200	90	90	20
<i>Permis et Visas</i>	200	200		
<i>Cotisations</i>	300	135	135	30
<b>Frais de personnels - Salaires Fixes</b>	<b>299 324</b>	<b>123 480</b>	<b>156 332</b>	<b>19 512</b>
<i>Direction / Chorégraphe</i>	96 000	47 040	47 040	1 920
<i>Administration</i>	67 200	32 928	32 928	1 344
<i>Communication / Régisseur tournée</i>	26 400	12 936	12 936	528
<i>Responsable Technique</i>	18 000	3 600	14 400	
<i>Médiateur</i>	12 000			12 000
<i>S/Total Brut salarial</i>	219 600	96 504	107 304	15 792
<i>Charges patronales (19 %)</i>	41 724	18 336	20 388	3 000
<i>Tourneur</i>	20 000		20 000	
<i>Comptable</i>	18 000	8 640	8 640	720
<b>Frais de personnels - Salaires Artistes +</b>	<b>400 495</b>	<b>210 413</b>	<b>189 095</b>	<b>987</b>
<i>Assistant à la création</i>	17 600	17 600		
<i>Dramaturge / Scénariste</i>	6 000	6 000		
<i>Interprètes</i>	266 246	130 900	135 346	
<i>Eclairagiste</i>	7 000	7 000		
<i>Costumière</i>	7 000	6 000	1 000	
<i>Technicien</i>	28 281	6 000	21 452	829
<i>Technicien - Maison des Compagnies</i>	4 424	3 318	1 106	
<i>S/Total Brut salarial</i>	336 551	176 818	158 903	829
<i>Charges patronales (19 %)</i>	63 945	33 595	30 192	158
<b>Frais artistiques</b>	<b>56 300</b>	<b>52 800</b>	<b>3 300</b>	<b>200</b>
<i>Recherches</i>	3 000	3 000		
<i>Musique</i>	10 000	9 000	1 000	
<i>Réalisation vidéo</i>	4 000	4 000		
<i>Décor - Projecteur</i>	16 000	16 000		
<i>Accessoires</i>	10 000	10 000		
<i>Lumière</i>	2 500	2 000	500	
<i>Costumes</i>	9 500	9 000	500	
<i>Maquillage</i>	1 200	1 000	200	
<i>Musique (studio, achat CD, Disques Durs)</i>	1 200	500	500	200
<i>Documentation</i>	500	500		
<i>Audition danseur</i>	500	500		
<i>Frais de pharmacie</i>	900	300	600	
<b>Frais logistiques artistiques</b>	<b>51 258</b>	<b>9 300</b>	<b>41 958</b>	<b>0</b>
<i>Frais de Voyage, Déplacement</i>	22 100	5 300	16 800	
<i>Fret Décor et Costumes</i>	15 500		15 500	
<i>Per Diem et Défraiements</i>	9 658	1 000	8 658	
<i>Hébergement</i>	2 000	2 000	0	
<i>Entretien/Achat matériel technique</i>	2 000	1 000	1 000	
<b>Frais de Communication et Diffusion</b>	<b>7 200</b>	<b>4 900</b>	<b>2 200</b>	<b>100</b>
<i>Rédaction - Traduction</i>	1 000	450	450	100
<i>Photo et Visuel</i>	1 200	1 200		
<i>Vidéo</i>	2 500	2 500		
<i>Actualisation Site internet</i>	500	250	250	
<i>Frais de publicité</i>				
<i>Frais de représentation, RP</i>	2 000	500	1 500	
<b>Divers</b>	<b>17 018</b>	<b>8 453</b>	<b>8 109</b>	<b>456</b>
<i>Divers imprévus 2%</i>	17 018	8 453	8 109	456
<b>Total CHARGES</b>	<b>867 895</b>	<b>431 091</b>	<b>413 538</b>	<b>23 266</b>

ALIAS COMPAGNIE  
BUDGET PREVISIONNEL 2019

PRODUITS	Général 2018	Création	Tournées	Médiation
<b>Convention de Soutien</b>	<b>402 000</b>	<b>225 000</b>	<b>147 000</b>	<b>30 000</b>
<i>Pro Helvetia</i>	97 000		97 000	
<i>Canton de Genève</i>	130 000	80 000	50 000	
<i>Ville de Genève</i>	130 000	130 000		
<i>Ville de Meyrin</i>	45 000	15 000		30 000
<b>Autres aides</b>	<b>445 000</b>	<b>350 000</b>	<b>85 000</b>	<b>10 000</b>
<i>Fond. Meyrinoise Casino - Création</i>	120 000	120 000		
<i>Autres Aides - Création</i>	230 000	230 000		
<i>Fondation Hans Wilsdorf - Tournées</i>	55 000		55 000	
<i>Autres Aides - Tournées</i>	30 000		30 000	
<i>Firmenich - Médiation</i>	0			
<i>Autres Aides - Médiation</i>	10 000			10 000
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>195 885</b>	<b>40 000</b>	<b>155 885</b>	<b>0</b>
<i>Co-Production création</i>	40 000	40 000		
<i>Vente de spectacles</i>	155 885		155 885	
<b>Total PRODUITS</b>	<b>1 042 885</b>	<b>615 000</b>	<b>387 885</b>	<b>40 000</b>

CHARGES	Général 2018	Création	Tournées	Médiation
<b>Frais administratifs</b>	<b>32 300</b>	<b>19 745</b>	<b>10 545</b>	<b>2 010</b>
<i>Location de salle</i>	12 000	10 500	1 500	
<i>Déménagement - Aménagement MdCies</i>	0	0	0	
<i>Entretiens, réparations, Remplacements</i>				
<i>Déplacement et défraiements généraux</i>	1 500	675	675	150
<i>Assurances</i>	3 100	1 395	1 395	310
<i>Fouritures</i>	500	270	270	60
<i>Téléphone et Internet</i>	1 500	675	675	150
<i>Abonnements Internet</i>	600	270	270	60
<i>Licence et entretiens informatique</i>	3 000	1 350	1 350	300
<i>Frais postaux</i>	300	135	135	30
<i>Honoraires fiduciaires</i>	5 000	2 250	2 250	500
<i>Provision pour achats informatiques</i>	4 000	1 800	1 800	400
<i>Frais bancaires</i>	200	90	90	20
<i>Permis et Visas</i>	200	200		
<i>Cotisations</i>	300	135	135	30
<b>Frais de personnels - Salaires Fixes</b>	<b>302 324</b>	<b>122 520</b>	<b>160 372</b>	<b>19 432</b>
<i>Direction / Chorégraphe</i>	96 000	47 040	47 040	1 920
<i>Administration</i>	67 200	32 928	32 928	1 344
<i>Communication / Régisseur tournée</i>	26 400	12 936	12 936	528
<i>Responsable Technique</i>	18 000	3 600	14 400	
<i>Médiateur</i>	12 000			12 000
<i>S/Total Brut salarial</i>	219 600	96 504	107 304	15 792
<i>Charges patronales (19 %)</i>	41 724	18 336	20 388	3 000
<i>Tourneur</i>	25 000		25 000	
<i>Comptable</i>	16 000	7 680	7 680	640
<b>Frais de personnels - Salaires Artistes +</b>	<b>521 054</b>	<b>356 307</b>	<b>163 759</b>	<b>987</b>
<i>Assistant à la création</i>	17 600	17 600		
<i>Dramaturge / Scénariste</i>	6 000	6 000		
<i>Interprètes</i>	361 555	247 500	114 055	
<i>Eclairagiste</i>	7 000	7 000		
<i>Costumière</i>	7 000	6 000	1 000	
<i>Technicien</i>	34 281	12 000	21 452	829
<i>Technicien - Maison des Compagnies</i>	4 424	3 318	1 106	
<i>S/Total Brut salarial</i>	437 860	299 418	137 613	829
<i>Charges patronales (19 %)</i>	83 193	56 889	26 146	158
<b>Frais artistiques</b>	<b>103 300</b>	<b>99 800</b>	<b>3 300</b>	<b>200</b>
<i>Recherches</i>	3 000	3 000		
<i>Musique</i>	10 000	9 000	1 000	
<i>Réalisation vidéo</i>	4 000	4 000		
<i>Décor et Accessoires</i>	70 000	70 000		
<i>Lumière</i>	2 500	2 000	500	
<i>Costumes</i>	12 500	12 000	500	
<i>Maquillage</i>	1 200	1 000	200	
<i>Musique (studio, achat CD, Disques Durs)</i>	1 200	500	500	200
<i>Documentation</i>	500	500		
<i>Audition danseur</i>	500	500		
<i>Frais de pharmacie</i>	900	300	600	
<b>Frais logistiques artistiques</b>	<b>56 258</b>	<b>14 300</b>	<b>41 958</b>	<b>0</b>
<i>Frais de Voyage, Déplacement</i>	22 100	5 300	16 800	
<i>Fret Décor et Costumes</i>	20 500	5 000	15 500	
<i>Per Diem et Défraiements</i>	9 658	1 000	8 658	
<i>Hébergement</i>	2 000	2 000	0	
<i>Entretien/Achat matériel technique</i>	2 000	1 000	1 000	
<b>Frais de Communication et Diffusion</b>	<b>7 200</b>	<b>4 900</b>	<b>2 200</b>	<b>100</b>
<i>Rédaction - Traduction</i>	1 000	450	450	100
<i>Photo et Visuel</i>	1 200	1 200		
<i>Vidéo</i>	2 500	2 500		
<i>Actualisation Site internet</i>	500	250	250	
<i>Frais de publicité</i>				
<i>Frais de représentation, RP</i>	2 000	500	1 500	
<b>Divers</b>	<b>20 449</b>	<b>12 351</b>	<b>7 643</b>	<b>455</b>
<i>Divers imprévus 2%</i>	20 449	12 351	7 643	455
<b>Total CHARGES</b>	<b>1 042 885</b>	<b>629 924</b>	<b>389 777</b>	<b>23 184</b>

**ALIAS COMPAGNIE  
BUDGET PREVISIONNEL 2020**

<b>PRODUITS</b>	<b>Général 2018</b>	<b>Création</b>	<b>Tournées</b>	<b>Médiation</b>
<b>Convention de Soutien</b>	<b>402 000</b>	<b>215 000</b>	<b>157 000</b>	<b>30 000</b>
<i>Pro Helvetia</i>	97 000		97 000	
<i>Canton de Genève</i>	130 000	70 000	60 000	
<i>Ville de Genève</i>	130 000	130 000		
<i>Ville de Meyrin</i>	45 000	15 000		30 000
<b>Autres aides</b>	<b>320 000</b>	<b>225 000</b>	<b>85 000</b>	<b>10 000</b>
<i>Fond. Meyrinoise Casino - Création</i>	125 000	125 000		
<i>Autres Aides - Création</i>	100 000	100 000		
<i>Fondation Hans Wilsdorf - Tournées</i>	55 000		55 000	
<i>Autres Aides - Tournées</i>	30 000		30 000	
<i>Firmenich - Médiation</i>	0			
<i>Autres Aides - Médiation</i>	10 000			10 000
<b>Ventes de spectacles</b>	<b>168 634</b>	<b>15 000</b>	<b>153 634</b>	<b>0</b>
<i>Co-Production création</i>	15 000	15 000		
<i>Vente de spectacles</i>	153 634		153 634	
<b>Total PRODUITS</b>	<b>890 634</b>	<b>455 000</b>	<b>395 634</b>	<b>40 000</b>

<b>CHARGES</b>	<b>Général 2018</b>	<b>Création</b>	<b>Tournées</b>	<b>Médiation</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>32 300</b>	<b>19 745</b>	<b>10 545</b>	<b>2 010</b>
<i>Location de salle</i>	12 000	10 500	1 500	
<i>Déménagement - Aménagement MdCies</i>	0	0	0	
<i>Entretiens, réparations, Remplacements</i>				
<i>Déplacement et défraiements généraux</i>	1 500	675	675	150
<i>Assurances</i>	3 100	1 395	1 395	310
<i>Fournitures</i>	600	270	270	60
<i>Téléphone et Internet</i>	1 500	675	675	150
<i>Abonnements Internet</i>	600	270	270	60
<i>Licence et entretiens informatique</i>	3 000	1 350	1 350	300
<i>Frais postaux</i>	300	135	135	30
<i>Honoraires fiduciaires</i>	5 000	2 250	2 250	500
<i>Provision pour achats informatiques</i>	4 000	1 800	1 800	400
<i>Frais bancaires</i>	200	90	90	20
<i>Permis et Visas</i>	200	200		
<i>Cotisations</i>	300	135	135	30
<b>Frais de personnels - Salaires Fixes</b>	<b>302 324</b>	<b>122 520</b>	<b>160 372</b>	<b>19 432</b>
<i>Direction / Chorégraphe</i>	96 000	47 040	47 040	1 920
<i>Administration</i>	67 200	32 928	32 928	1 344
<i>Communication / Régisseur tournée</i>	26 400	12 936	12 936	528
<i>Responsable Technique</i>	18 000	3 600	14 400	
<i>Médiateur</i>	12 000			12 000
<i>S/Total Brut salarial</i>	219 600	96 504	107 304	15 792
<i>Charges patronales (19 %)</i>	41 724	18 336	20 388	3 000
<i>Tourneur</i>	25 000		25 000	
<i>Comptable</i>	16 000	7 680	7 680	640
<b>Frais de personnels - Salaires Artistes +</b>	<b>409 789</b>	<b>245 042</b>	<b>163 759</b>	<b>987</b>
<i>Assistant à la création</i>	17 600	17 600		
<i>Dramaturge / Scénariste</i>	6 000	6 000		
<i>Interprètes</i>	268 055	154 000	114 055	
<i>Eclairagiste</i>	7 000	7 000		
<i>Costumière</i>	7 000	6 000	1 000	
<i>Technicien</i>	34 281	12 000	21 452	829
<i>Technicien - Maison des Compagnies</i>	4 424	3 318	1 106	
<i>S/Total Brut salarial</i>	344 360	205 918	137 613	829
<i>Charges patronales (19 %)</i>	65 428	39 124	26 146	158
<b>Frais artistiques</b>	<b>70 300</b>	<b>66 800</b>	<b>3 300</b>	<b>200</b>
<i>Recherches</i>	3 000	3 000		
<i>Musique</i>	10 000	9 000	1 000	
<i>Réalisation vidéo</i>	4 000	4 000		
<i>Décor et Accessoires</i>	40 000	40 000		
<i>Lumière</i>	2 500	2 000	500	
<i>Costumes</i>	9 500	9 000	500	
<i>Maquillage</i>	1 200	1 000	200	
<i>Musique (studio, achat CD, Disques Durs)</i>	1 200	500	500	200
<i>Documentation</i>	500	500		
<i>Audition danseur</i>	500	500		
<i>Frais de pharmacie</i>	900	300	600	
<b>Frais logistiques artistiques</b>	<b>51 258</b>	<b>9 300</b>	<b>41 958</b>	<b>0</b>
<i>Frais de Voyage, Déplacement</i>	22 100	5 300	16 800	
<i>Fret Décor et Costumes</i>	15 500		15 500	
<i>Per Diem et Défraiements</i>	9 658	1 000	8 658	
<i>Hébergement</i>	2 000	2 000	0	
<i>Entretien/Achat matériel technique</i>	2 000	1 000	1 000	
<b>Frais de Communication et Diffusion</b>	<b>7 200</b>	<b>4 900</b>	<b>2 200</b>	<b>100</b>
<i>Rédaction - Traduction</i>	1 000	450	450	100
<i>Photo et Visuel</i>	1 200	1 200		
<i>Vidéo</i>	2 500	2 500		
<i>Actualisation Site internet</i>	500	250	250	
<i>Frais de publicité</i>				
<i>Frais de représentation, RP</i>	2 000	500	1 500	
<b>Divers</b>	<b>17 463</b>	<b>9 366</b>	<b>7 643</b>	<b>455</b>
<i>Divers imprévus 2%</i>	17 463	9 366	7 643	455
<b>Total CHARGES</b>	<b>890 634</b>	<b>477 673</b>	<b>389 777</b>	<b>23 184</b>

valeurs 2017	2018	2019	2020
-----------------	------	------	------

**Indicateurs généraux**

<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)				
	Nombre de personnes				
<b>Personnel intermittent</b>	Nombre de semaines par année				
	Nombre de personnes				

**Indicateurs d'activité**

<b>Nombre de représentations</b>	Nombre total de représentations durant l'année				
<b>Nombre de productions</b>	Nombre de spectacles réalisés par la compagnie durant l'année				
<b>Nombre de reprises</b>	Nombre de spectacles en reprise durant l'année				
<b>Nombre de représentations à l'étranger</b>	Nombre de représentations à l'étranger				
<b>Lieux</b>	Nombre de lieux des tournées à l'étranger				
<b>Nombre de spectateurs</b>	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève				
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée)				
<b>Activités pédagogiques</b>	type d'activité à mentionner dans le rapport d'activité				







# **FORMULAIRE D'EVALUATION**

de la convention de soutien conjoint pour les  
« compagnies à rayonnement suprarégional et international »  
2018-2020

entre

**Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture**

-

**Subventionneur x**

-

**Subventionneur x**

et l'**Association X**  
(ci-après X)

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. EVALUATION</b>	<b>3</b>
<b>2.1. Relations entre les parties signataires</b>	<b>3</b>
<b>2.2. Réalisation des objectifs de la compagnie</b>	<b>4</b>
2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques	4
2.2.2 Suivi du plan financier	4
2.2.3 Organisation et structure de la compagnie	4
2.2.4 Développement général de la compagnie durant la période de la convention	4
<b>2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques</b>	<b>5</b>
2.3.1 Engagements financiers	5
<b>3. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b>	<b>5</b>

**ANNEXE 1 : FORMULAIRES DE TOURNEES**

**ANNEXE 2 : BUDGETS ET COMPTES**

**ANNEXE 3 : TABLEAU DE BORD (UNIQUEMENT GENEVE)**

## 1. Introduction

Le x 2015, Pro Helvetia, subventionneur x, x et la compagnie x ont signé une convention de soutien conjoint pour une compagnie à rayonnement suprarégional et international. Cette convention, qui concerne les années 2015 à 2017, est la première/seconde convention de soutien conjoint signée par ces partenaires.

Conformément à l'article 5 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires début 2017.

Afin de mieux préparer la séance d'évaluation, la compagnie complètera le formulaire ci-dessous et le transmettra aux subventionneurs au plus tard une semaine avant la date de la réunion. Les commentaires doivent être concis et précis, chaque sujet pourra être développé pendant la séance et/ou dans les rapports d'activité annuels.

Un rapport d'évaluation réunissant les commentaires de la compagnie et ceux des subventionneurs sera rédigé après la séance et transmis à toutes les parties concernées.

## 2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre posé par les collectivités publiques et le projet artistique de la compagnie x, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de la compagnie.

### 2.1. Relations entre les parties signataires

*A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie*

- échanges d'informations réguliers et transparents :

- remise des plannings et budgets annuels, des rapports d'activités, des comptes et tableaux de bord :

### 2.2. Réalisation des objectifs de la compagnie

#### 2.2.1 Réalisation des objectifs artistiques

*A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie*

- réalisation du projet artistique :

créations

tournées

projets de médiation

autres

- atteinte des valeurs cibles figurant dans le tableau de bord (uniquement Genève):
- échos médiatique, partenaires, impact (local, national, international), public cible

## 2.2.2 Suivi du plan financier

*A commenter par les collectivités publiques et par la compagnie*

- écarts significatifs entre le plan financier de la convention et les comptes :
- proportion du montant global de la convention alloué aux créations, au fonctionnement, respectivement aux tournées :
- proportion entre subventions et autres entrées :

Coproductions

Cachets

Divers (fondations, sponsoring, etc)

## 2.2.3 Organisation et structure de la compagnie x

*A rédiger par la compagnie*

Administration – diffusion (organisation interne, personnel fixe, répartition des tâches, stabilité) :

## 2.2.4 Développement général de la compagnie durant la période de la convention

*A rédiger par la compagnie*

## **2.3. Réalisation des engagements des collectivités publiques**

### 2.3.1 Engagements financiers

*A commenter par la compagnie*

- rythme de versement des subventions :
- autres soutiens ponctuels accordés hors convention par les collectivités publiques partenaires :
- autres :

## **3. Conclusions et perspectives**

*A rédiger par tous les partenaires de la convention*